

# **PERSPECTIVES**

**N°10**

# perspectives tunisiennes

groupe  
d'études  
et  
d'action  
socialiste

NOVEMBRE 1966 N° 10

perspectives  
tunisiennes

# PERSPECTIVES TUNISIENNES

groupe  
d'études  
et  
d'action  
socialiste  
tunisien

## Sommaire

Editorial	1
Lorsque la jeunesse tunisienne tient ses assises	5
Halte à l'inconscience et à l'irresponsabilité	13
La politique tunisienne vue à travers l'évolution des campagnes depuis l'indépendance	17
Le nouveau code tunisien du travail et le droit de grève	25
BLOC-NOTES	
Bourguiba Junior à l'O.N.U.	29
Quand le Monarque juge	30
Le conflit Syrie-Irak Petroleum Company	32
TRIBUNE LIBRE	
L'évolution de la situation économique	34
L'évolution de la situation politique en Tunisie	37
Le problème de l'assise sociale du régime	40
La stratégie de la gauche	43

Ce n'est pas seulement par la force des choses  
que s'accomplira la révolution sociale,  
c'est par la force des hommes,  
par l'énergie des consciences,  
des volontés.

FARHAT HACHED

# EDITORIAL

## L' AUTOCENSURE MAL DES INTELLECTUELS TUNISIENS

Il y a en sociologie une théorie qui veut "qu'un pays ne vaut que par son élite". Et cette élite est définie d'une façon très restrictive : une petite frange de la population que les hasards de la fortune ou des circonstances ont conduite sur les bancs de l'Université, où les uns ont appris la technique, les autres le verbe, les derniers les allures. Tout ce monde dispose, en restant toujours dans les catégories sociologiques, du pouvoir de décision ("decision-making" pour employer le terme consacré) et, selon que cette arme décisive est bien ou mal utilisée, le "décollage" s'opère ou ne s'opère pas.

Parallèlement ou conséquemment aux sociologues, les politiques se hasardent dans la même idéalisation et, qu'ils l'aient voulu ou non, participent à la même mystification. On persuade l' "élite" de sa spécificité, on l'isole de son milieu réel, on la décrète par exemple "classe discutante" et une fois conditionnée, on édicte en son nom des "programmes" qui, à bien y voir, sont de simples trompe-l'oeil, pire, de véritables guet-apens.

Pour notre part, nous avons opposé en son temps nos objections et nos réserves les plus explicites concernant tout à la fois la méthode d'analyse et ses applications pratiques. Nous redisons que nous ne pensons pas qu'il y ait une autonomie quelconque due au statut d'intellectuel, que le fait d'avoir été à l'école, de disposer de diplômes ne lui confère pas automatiquement plus de penchants à la révolte ou à la soumission que n'importe quel autre individu normal.

Il n'y a qu'à voir autour de nous et consulter l'actualité pour s'en convaincre. Chaque pays a ses intellectuels qui abdiquent et acceptent vilement leur rôle de "chiens de garde". Notre pays, hélas, n'en manque pas. Chaque pays également a ses intellectuels révolutionnaires, qui placent résolument leur coeur et leur raison du côté des exploités et essayent, avec plus ou moins de bonheur, de lutter à leurs côtés avec, pour objectif, l'abolition définitive et sans retour de l'exploitation de l'homme par l'homme. Par ailleurs, si les nouvelles du Vietnam ou de l'Amérique Latine viennent chaque jour confirmer ce dont sont capables les intellectuels de ces pays en matière de courage, d'abnégation, de sacrifice en faveur des causes justes, où trouver les penchants angéliques des intellectuels et spécialement de la masse des étudiants aujourd'hui en Indonésie par exemple ? Avec eux, on est loin de l'image idyllique qu'on se fait généralement de l'étudiant : chevalier sans peur et sans reproche, soutien du faible et premier support du progrès.

On le voit donc, en matière d'élite, en matière d'intellectuels, il n'y a pas de manichéisme qui tienne. Capables du meilleur comme du pire, ils sont autant les produits et les agents d'une réalité objective qui les dépasse et les conditionne que tout autre personne ou groupe de personnes

vivant et agissant dans une communauté donnée. En conséquence, c'est la réalité globale qu'il faut étudier, dans toutes ses composantes, majeures ou mineures. S'en tenir à l'une d'elles, la privilégier, voire la glorifier, non seulement relève de l'anti-science, mais conduit à des déboires inutiles.

Et c'est peut-être là que l'intellectuel a une responsabilité spécifique. En effet, du fait même des études qu'il a entreprises et des connaissances qu'il a acquises, il a par rapport à ses compatriotes l'énorme privilège de pouvoir analyser une situation dans son tout et la formuler d'une façon intelligible à tous ceux qui n'ont pas eu sa chance.

A partir de là une classification juste des intellectuels devient possible. Selon qu'ils soient ou non conscients de cette responsabilité, qu'ils aient mis ou non leurs capacités au service de leur société, ils sont de bons ou de mauvais intellectuels, sérieux ou pas sérieux, disponibles ou démissionnaires, engagés ou désengagés.

Qu'en est-il des intellectuels tunisiens ?

Un mot nous semble les caractériser correctement : l'auto-censure. En effet, si l'on exclut les deux franges infimes qui, tout compte fait, s'égalent en nombre, des "chiens de garde" d'un côté et des "prêcheurs dans le désert" de l'autre, que trouvons-nous ? Une masse de capacités qui se perdent, de potentialités qui ne se réalisent pas et, en définitive, de crimes qui se perpétuent à l'insu de ceux-là mêmes qui croient en être quittes par leur silence et leur neutralité.

Toutefois, et pour être justes, disons que les raisons d'une telle attitude ne manquent pas dans notre pays.

L'absence de démocratie bien sûr et en premier lieu. Mais tout de suite nous répliquons que, d'une part, celle-ci n'est jamais un don gratuit, qu'elle s'arrache et ne se donne jamais, et que, d'autre part, cela n'est pas une explication suffisante car les intellectuels de bien d'autres pays, placés dans les mêmes conditions d'arbitraire ou pire que nous, ont pu écrire, témoigner, approfondir et surtout publier. Pourquoi pas nous ?

La politique culturelle officielle. Cela est vrai. En effet, ni le contenu de l'enseignement de base, ni sa qualité, ni

ce que débitent les journaux, revues, radio, télévision, toujours officiels ou quasi-officiels, ne sont propres à donner le goût de l'effort intellectuel, ni à permettre la liberté de jugement. Mais là aussi il y a beaucoup de la démission des intellectuels eux-mêmes car il est un fait qu'actuellement ils ne bronchent pas, qu'ils acceptent le fait accompli et, par là même, entérinent le passé, cautionnent le présent et contribuent à préparer un avenir encore plus sombre.

Le manque d'ambiance. Nous serons les derniers à le nier. Rien n'appelle en Tunisie à la curiosité, à la discussion, à la passion. Tout est laisser-aller, acquiescement, résignation, auto-satisfaction aussi pour certains. Mais à qui la faute ? Qui essaie de remuer tout cela ? Qui en indique les dangers ? Qui agit différemment ? Très peu de gens en définitive. La responsabilité est donc collective.

D'où que nous envisagions donc la situation, la responsabilité des intellectuels reste entière. Rien de ce qu'ils allèguent ne peut justifier leur léthargie et leur démission. Nous pensons que s'ils restent autant en retrait par rapport à leurs possibilités objectives - qui sont grandes si l'affaire n'est qu'affaire de nombre et de diplômes - c'est pour une large part parce qu'ils se brident eux-mêmes, qu'ils s'appliquent une auto-censure rigide qui n'est pas loin d'être synonyme de paresse, fuite, recherche de l'alibi facile. Et pourtant, il ne leur est pas demandé la lune ! Ce qui leur est demandé, c'est simplement de remplir leur fonction stricte d'intellectuels qui se réduit en dernière analyse à cette proposition simple : analyser leur société, l'analyser correctement, lutter contre quiconque leur refuse d'exprimer leur opinion.

Le reste, c'est-à-dire le militantisme actif et organisé sur des mots d'ordre politiques, est une affaire de situations, de possibilités, et surtout de volonté des meilleurs de ces intellectuels. Il n'est pas obligé que la masse suive immédiatement. Cela peut prendre du temps et ce n'est pas grave.

Ce qui est grave, ce que la société et les générations futures ne pardonneront pas aux intellectuels défailants, c'est l'effort qu'ils ne font pas d'indiquer ce qui est leur devoir, à savoir où en sont les choses, pourquoi elles en sont là, quel avenir elles présagent.

# LORSQUE LA JEUNESSE TUNISIENNE TIENT SES ASSISES

L'été en Tunisie, c'est la fête des jeunes et spécialement des instruits. Choyés, proménés, gavés, tout se passe pour eux comme s'ils étaient des touristes en leur propre pays. Il n'y a pas, pendant trois mois, une seule autorité centrale ou régionale qui n'ait été mobilisée à un moment ou à un autre à leur profit, un seul organe de presse qui ne leur ait consacré à longueur de colonne des développements plus ou moins longs, plus ou moins heureux. Les occasions ne manquent pas pour ce faire. Les manifestations les plus prisées restent cependant les séminaires régionaux, le Congrès de la F.N.E.D. et surtout le Congrès de l'U.G.E.T.

Ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur et il est évident que le pouvoir, non seulement en est conscient, mais à bien des égards en est lui-même le promoteur. Pourquoi donc cette politique de charme ? Pourquoi cette volonté de contact qui se renouvelle chaque année selon le même scénario ? Les réponses officielles à ces questions sont d'un classique qui ne trompe plus personne. Il s'agit tout à tour d'"une manifestation de démocratie", d'"une préparation civique", d'une "façon d'apprendre aux jeunes à faire passer l'intérêt public avant leurs propres intérêts"... Bref, toute la chanson.

Les causes réelles sont tout autres. En effet, le seul milieu qui reste en Tunisie politisé, compte tenu de la léthargie générale, est bien le milieu étudiantin. C'est aussi le milieu le plus réceptif aux mots d'ordre de la gauche; enfin c'est une base de recrutement pour les leaders des différents clans du Destour. Mais dans cette lutte d'influence, pouvoir et étudiants sont-ils sur un même pied d'égalité ? Il est évident que non. Il est évident que les étudiants sont, sinon désarmés, du moins très peu armés par rapport aux tenants du pouvoir. En effet, de par leur inexpérience, leur inculture politique, leur manque de contact avec l'étranger, une Université sans tradition aucune et l'absence d'un parti politique d'opposition, ces étudiants n'ont jamais pu tenir trop longtemps devant ces "hautes personnalités" qui jonglent avec les chiffres et les principes généraux. C'est ce qui a donné très souvent un caractère routinier, folklorique même, à ces manifestations. Leur multiplicité ne doit donc pas faire d'illusion. Mais il ne faut pas s'en désintéresser pour autant dans la mesure où, d'une part, elles constituent un bon indicateur du niveau actuel, d'autre part, elles laissent présager l'avenir dans ce qu'il a de prometteur et de dangereux.

Dans ce qui suit, nous relaterons successivement les points qui nous semblent les plus intéressants quant à la forme et au contenu des différentes manifestations estivales, à savoir les séminaires régionaux, le Congrès de la F.N.E.D. et enfin le Congrès de l'U.G.E.T.

## LES SEMINAIRES REGIONAUX

Le caractère traditionnel de cette manifestation est maintenant affirmé. En effet, nos dirigeants descendent du haut de leur tour d'ivoire pour s'entretenir avec les étudiants, le but officiel étant le renforcement du dialogue sommet-base. En fait il s'agit plutôt de tâter le pouls des jeunes et spécialement ceux qui ont pour origine sociale les couches les plus déshéritées du pays, et en second lieu de désamorcer la bombe de la contestation qui peut emporter l'adhésion des populations vu le phénomène perturbateur que constitue le retour des étudiants à leur foyer natal pendant l'été.

En effet, chaque été, le développement de ces séminaires est relativement récent; il coïncide avec la transformation survenue dans la composition sociale du milieu étudiant. Avant cette date, ce milieu était composé principalement de fils de gens aisés, bourgeois, hauts dignitaires du régime, etc... Mais, à la suite des efforts accomplis en Tunisie dans le domaine de l'enseignement, une démocratisation de l'Université devient de plus en plus une donnée réelle. Une masse appréciable de fils d'ouvriers et de paysans pauvres a accès maintenant aux études supérieures. Les 25 dinars de bourse que le Gouvernement leur alloue dix mois sur douze sont-ils suffisants pour leur faire oublier leur vie passée, les conditions de leurs familles et de la classe à laquelle ils appartiennent? C'est en définitive à cette question que répondent les séminaires, ou tentent à le faire.

Deux traits principaux caractérisent ces séminaires. Le premier consiste en l'esprit avec lequel nos dirigeants les abordent. Un jeu d'enfants où l'on peut se permettre beaucoup de choses, y compris un verbalisme archi-croux. Du moment qu'on a les principes généraux, à quoi servent les précisions, d'autant plus que l'assistance ne les saisit pas, ne les demande même pas? Et si par malheur on arrive à les demander, eh bien on inventera des chiffres, approximatifs évidemment, très approximatifs, mais qui auront le mérite de faire de telle sorte qu'on ne perde pas la face. Après tout on est là pour autre chose! Dans le même ordre d'idées, ce qui frappe dans ces séminaires c'est le ton paternaliste frisant le mépris, les airs moralisateurs et "vieux jeu" que s'appliquent à prendre tous les "invités de marque" à ces manifestations par ailleurs plus que débonnaires.

Le second trait caractéristique de ces séminaires touche aux étudiants eux-mêmes qui y participent. En général ce sont de nouveaux bacheliers, très jeunes d'âge et de ce fait leur manque de préparation est criant. Très souvent d'ailleurs ils laissent de côté les vrais problèmes pour se lancer dans des développements longs et brillants, histoire de s'entendre parler au micro, ou pour raconter des anecdotes comme pour faire rire l'assistance, ou encore - et ce n'est pas rare - pour jurer leurs grands dieux leur fidélité totale à Monsieur le Gouverneur ou Monsieur le Ministre.

Verbalisme et paternalisme du côté des dirigeants, manque de préparation et inculture politique du côté des étudiants, tels sont donc les caractéristiques principales de ces séminaires, caractéristiques qui vont en conditionner les effets.

Les effets ne sont pas tous négatifs. Parmi ces effets positifs, remarquons qu'il est arrivé que dans tel ou tel gouvernorat, une minorité de participants se soit décidée à prendre son rôle au sérieux et un véritable procès est alors intenté au représentant du pouvoir. Celui-ci, non habitué à ces té-

t les points  
forme et au  
à savoir les  
et enfin le

nt affirmés. En  
pour s'entre-  
nt du dialogue  
mes et spécia-  
déséherités du  
ation qui peut  
que constitue

lativement ré-  
sition sociale  
sé principale-  
me, etc... Mais,  
l'enseignement,  
donnée réelle  
autres a accès  
le Gouverne-  
leur faire ou-  
la classe à la-  
que répondent

er consiste en  
enfants où l'on  
rchi-croux. Du  
isions, d'au-  
même pas ? Et  
des chiffres,  
t le mérite de  
on est là pour  
ces séminaires  
eurs et "vieux  
ces manifesta-

étudiants aux-  
lers, très jeu-  
t. Très souvent  
lancer dans des  
r au micro, ou  
nce, ou encore  
télicité totale à

préparation et  
caractéristi-  
en conditionner

fs, remarques  
ité de partici-  
pitable procès  
situé à ces té-

mérités, se trouve acculé soit à reconnaître le bien fondé de certaines criti-  
ques, ce qui est d'un effet stimulant sur les participants, soit à se défen-  
dre par l'anathème et les menaces, et c'est toute l'ambiance de sourire et de  
charme, propre à ces séminaires, qui se trouve mise en cause.

D'autre part, il ne fait pas de doute que, du fait même de ce rassemblement, il  
est donné aux participants de se connaître et, en cas de discussion réelle, de  
se repérer non plus sur des bases subjectives mais par rapport à des posi-  
tions politiques, ce qui ne peut que leur faciliter plus tard l'intégration  
en connaissance de cause aux différents courants antagonistes qui commencent  
à se cristalliser au sein de l'Université.

Enfin - et il n'est pas sûr que cela soit négligeable - la population n'est pas  
indifférente à la tenue de ces assises. Les attaques publiques et réitérées  
lancées par le pouvoir contre la section de Paris en 1962-1963 ont contribué  
à créer la mystique de l'étudiant frondeur, principal adversaire du régime et  
seul à même de le contester sans craindre ses foudres. Tout rassemblement d'é-  
tudiants est de ce fait suivi avec intérêt et il est évident que tout ce qui  
peut remuer la léthargie actuelle et entretenir l'espoir ne peut être que  
positif.

Toutefois, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Le but du Pouvoir en organi-  
sant ces séminaires reste fort clair :

D'une part, mystifier les jeunes en leur donnant l'impression d'être pour  
quelque chose dans la marche du pays et les convaincre de l'existence d'une  
démocratie puisque, suprême privilège, ils ont la possibilité de dialoguer  
directement avec les hauts dignitaires et même, parfois, de se permettre une  
certaine arrogance à leur égard. Il n'est pas sûr que le subterfuge ne réus-  
sisse et que nombre de participants à ces séminaires ne se laissent prendre  
au jeu.

D'autre part, préparer ces jeunes à sympathiser tout de suite, en accédant à  
l'Université avec les représentants du Destour et ne pas se montrer réticents,  
comme beaucoup le sont actuellement, à l'acquisition de la carte d'adhésion à  
ce Parti. Quoique tempérée à l'échelle de l'Université par la lutte serrée  
qu'y imposent les étudiants de gauche et la grande faiblesse des destouriens  
consécutive à leur manque d'idéologie, la machination est loin d'être sans  
effet et il faut savoir trouver le langage adéquat qui démystifie cette masse  
d'étudiants au préalable conditionnés.

Reste un dernier effet, à notre avis le plus négatif. Il s'agit du renforce-  
ment de l'esprit régionaliste qui sévit de plus en plus à l'Université et qui  
est d'un grand préjudice sur la cohésion du monde étudiantin. Le fait est si  
vrai qu'il n'est pas rare de voir à Tunis les alliances électorales à  
l'U.G.E.T., par exemple, se contracter entre représentants de deux ou de plu-  
sieurs groupes régionaux compacts, et personne n'ignore la répartition géogra-  
phique des cafés en fonction des assiduités dans leur fréquentation, tel par  
"la bando des Sfaxiens", tel autre par la bande des "Soussiens" etc...

Tels sont les séminaires comme il nous a été donné de les observer. Tels sont  
les développements qu'il nous apparaît juste de leur consacrer.

Conclure à leur égard ne peut être différent de ce qu'a toujours été la politi-  
que de la gauche en la matière. A partir du moment où un rassemblement est  
ouvert et qu'il est permis d'y prendre part, le devoir de tous les étudiants  
de gauche est de le faire. Qu'il ne faille pas se payer de beaucoup d'illu-  
sions, cela va de soi. Mais que ce qui entache ces séminaires de folklorique  
et de peu sérieux conduise certains d'entre eux à s'en désintéresser com-  
plètement, voilà une erreur qu'ils ne doivent pas permettre. Partout où les  
masses sont, ils doivent être, c'est là la première lettre de l'alphabet du  
militant de gauche.

## LE CONGRES DE LA F.N.E.D.

Les années 1961-1962-1963 resteront gravées dans la mémoire de la gauche tunisienne. C'était les années les plus glorieuses de la bataille que la gauche estudiantine a menée au sein de l'U.G.E.T. et où elle risquait de devenir majoritaire.

Pour pallier cette éventualité, le Néo-Destour créa en 1963, la F.N.E.D. C'était la soupape de sûreté. On lui assigna un rôle double : d'une part affaiblir l'U.G.E.T. et ce, en appliquant la vieille recette qui consiste à diviser pour régner. (Ainsi, dans le cas où l'U.G.E.T. venait à se rebeller, la F.N.E.D. était toute prête pour la remplacer, pour bien la remplacer.) D'autre part il s'agissait de faire de cette F.N.E.D. une pépinière de jeunes cadres, dévoués au régime, connaissant leur bourguibisme par coeur, ayant une instruction civique de premier ordre, bref des cadres capables d'obéir sans raisonner.

Cette même F.N.E.D. fut dissoute par ses promoteurs le 5 août 1966, date à laquelle le Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale a annoncé officiellement la décision du Bureau Politique du Parti Socialiste Destourien en ces termes : "Le Parti a jugé utile d'unifier les structures de la jeunesse estudiantine, par la fusion, cette année, de la F.N.E.D. et de l'U.G.E.T., qui formeront une seule organisation englobant tous les étudiants de Tunisie. Avant, le Parti cherchait l'adhésion des étudiants. Cette étape franchie, il n'y a plus aucune raison d'avoir plusieurs organisations estudiantines".

Deux points dans cette déclaration méritent d'être analysés. Le premier point a trait à cette soi-disant décision du Bureau Politique. A notre connaissance le Bureau Politique ne s'est jamais réuni pendant cette période et sa dernière réunion remonte à un mois plus tôt environ. Ce qu'il y a eu au juste, c'est que très peu de temps avant le congrès de la F.N.E.D. une réunion groupant Bourguiba, Sayah et Abdelhamid Ammar a décidé du sort de cette organisation. Aucune consultation des intéressés eux-mêmes, à savoir les adhérents, n'a eu lieu, et la meilleure preuve en est que jusqu'à la veille du Congrès ils discutaient ferme des problèmes internes à la F.N.E.D. et s'employaient à favoriser, les uns Maalej, les autres Meliane, comme candidat au Secrétariat général de cette organisation. Encore une fois donc, Bourguiba prend seul une décision d'une aussi grande importance, et faut-il s'étendre sur les conclusions à tirer d'un tel monopole et d'une telle désinvolture ?

Le second point est cet argument de fond par lequel on justifie la dissolution de la F.N.E.D., à savoir : "Avant, le Parti cherchait l'adhésion des étudiants; cette étape franchie il n'y a plus aucune raison d'avoir plusieurs organisations estudiantines". Ainsi, à on croire cet éminent porte-parole, le P.S.D. a résolu définitivement l'un des plus graves problèmes qui se soient posés à lui depuis l'indépendance, à savoir la réticence des étudiants à se laisser ombrager par lui. Mieux que tous les développements, nous ferons les deux constatations suivantes qui, pour tout observateur objectif, réduisent à néant cette assertion qui, d'ailleurs, n'a trompé personne, y compris et en premier lieu les adhérents de la F.N.E.D. eux-mêmes.

D'une part, la Gauche de 1963 qui, par son dynamisme, a affolé tellement le Pouvoir au point qu'il a jugé nécessaire de lui opposer une organisation politique entière, n'a pas désarmé. Mais, fait plus important, les idées de gauche trouvent de plus en plus d'échos au sein de l'Université tunisienne, et ceci du fait même de l'affrontement de ces milliers d'étudiants avec les réalités du pays. Ainsi, l'accusation sempiternelle d'exterritorialité ne pouvait plus avoir cours. C'est en fonction de ces réalités de tous les jours que les étudiants de gauche développent leurs mots d'ordre, proposent leurs idées et définissent leur but.

D'autre part, et avant de créer aussi fausement victoire, pourquoi ne pas réfléchir sur la signification de certains événements qui ont eu lieu cette année dans le milieu universitaire de l'Université de Montréal ? Nous faisons naturellement référence à ces deux manifestations-tests qui ont été les conférences du Professeur Dumont d'une part et les colloques organisés par l'U.C.E.I. de l'autre. Des centaines d'étudiants, manifestement alléchés par l'ubaine, sur-électrisés, résolus à attaquer et qui n'ont pas hésité à le faire, est-ce la preuve de l'adhésion au Destour ? Qu'en plus, ils se soient trouvés des destouriens qui se joignent à la meute et n'ont pas été moins virulents que les autres, est-ce là une manifestation de soutien ? Autant de questions, autant de réponses probantes qu'il faut être de bien mauvaise foi pour refuser.

Les raisons alléguées ne résistent pas à l'observation la plus superficielle, voyons maintenant les raisons réelles qui nous semblent avoir déterminé la dissolution de cette organisation.

La Fédération Nationale des Étudiants Destouriens était, comme son nom l'indique, la chasse gardée des étudiants appartenant à la "famille destourienne", au moment de sa création, on n'aurait pas hésité à dire que les adhérents, si ce n'est la totalité, un marque affirmé d'idéologie et un facteur déterminant : la haine ou la peur de la gauche. Le but était soit de réduire l'influence de celle-ci, soit de lutter contre elle par tous les moyens, jusques et y compris les moins loyaux, ce qui n'a pas manqué de se produire à plusieurs reprises.

Ses promoteurs n'ont cependant pas tenu compte de deux éléments essentiels : 10) La F.N.E.D. ne pouvait vivre et surtout demeurer homogène que si elle était opposée constamment à la gauche. Ceci supposait une lutte ouverte et une présence physique des partisans de cette gauche à tout rassemblement d'étudiants destouriens. Or, le fait que ceux-ci s'organisent d'une façon indépendante et fermée ne leur permettait plus d'utiliser l'épouvantail du danger que constituait cette gauche et, dès lors, on pouvait prévoir les fractures et les luttes internes qui n'ont pas manqué effectivement de se manifester très vite à l'intérieur de la F.N.E.D.

20) L'organisation des étudiants est une entreprise tout à fait différente de celle qui consiste à organiser toute autre couche de la population. En effet, l'étudiant est un intellectuel et, de ce fait, sa principale caractéristique reste sa participation à la rationalisation, à la dissociation des mots et à la non-satisfaction des schémas sommaires et expéditifs. Les étudiants destouriens pouvaient d'autant moins échapper à cette caractéristique qu'ils étaient partiellement compliqués par rapport aux éléments de gauche dont la participation est au moins reconnue sur un point : la force de l'idéologie à laquelle ils se réfèrent et les possibilités immenses qu'elle leur donne pour comprendre les situations les plus difficiles et les expliquer de la façon la plus claire et la plus complète. Ceci va les conduire à être de plus en plus exigeants quant aux éléments idéologiques que leur organisation, et au-delà d'elle leur Parti, devaient leur fournir. Cela les a amenés en fait à se montrer si impatients qu'il n'a plus été possible à leur chef de les tolérer, et ce fut la solution par le vide.

A ces deux éléments vint s'ajouter un autre, fruit de la mésaventure et de la déflation de nombre d'étudiants destouriens. C'est cet élément qui a probablement porté la crise à son comble et offert l'occasion rêvée pour le coup de grâce. En effet, ceux qui croyaient qu'avec une carte du Parti, on pouvait s'assurer la belle vie, la DS 19, la télévision (et toute autre commodité qui rend la vie si agréable), ont dû vite déchanter. Ils sont arrivés un peu plus tard qu'il ne fallait. Les postes rêvés devaient de plus en plus rares et, pour en occuper un, il faut dorénavant être un "leader". Et de fait, c'est à une floraison de "leaders" que nous avons assisté pendant le temps qu'a duré la crise de la F.N.E.D. Seulement, comme il n'était pas question de réviser les vaines intentions ni de se battre seul pour éliminer les adversaires, il a fallu, d'une part, politiser les débats, d'autre part se constituer un climat sur la base de mots d'ordre politiques (démocratie au sein du Parti essentiellement) et c'est de toute évidence ce qui a eu lieu.

la gauche tu-  
de devenir m-  
3, la F.N.E.D.  
consistait à di-  
re rebeller, la  
l'acier, D'au-  
de jeunes ca-  
es d'obtenir sans  
1966, date à  
officiellement  
en ces termes :  
estudiantine,  
qui formeront  
l'Avant, le Parti  
il n'y a plus  
premier point  
e connaissance  
l'ode et sa der-  
à au su juste,  
Organisation grou-  
cette organisa-  
s adhérents, n'a  
du Congrès, il a  
loyautés à sa-  
Secrétariat gé-  
prend seul une  
sur les conclu-

Ainsi la F.N.E.D. glissait, lentement mais sûrement, sur la pente de la politisation. Une fois politisée, elle pouvait se rendre capable des plus désastreables coups de tête. Elle pouvait dépasser le Bureau Politique, Bourguiba même. Il a fallu briser son élan. On l'a dissoute.

Ce coup d'arrêt nous en rappelle d'ailleurs un autre, celui de la Commission idéologique du P.S.D.; cette commission regroupait, à côté d'éléments de la "vieille garde", de jeunes intellectuels destouriens, conscients du danger qu'encourt leur Parti en ne s'armant pas d'une idéologie claire et résolu à pallier cette déficience. Comme il ne pouvait y avoir de travail sérieux et d'avance réelle dans la discussion qu'en dépassant, en les démystifiant, les deux données essentielles du Bourguibisme, à savoir le pragmatisme et l'opportunisme, il est devenu très tôt impossible aux responsables du Parti de tolérer les hardiesses de ces "jeunes Turcs", et Bourguiba en personne est venu rappeler dans un discours mémorable qu'il n'est pas question pour le Parti de se laisser entraîner par ces trouble-fête, combien prétentieux et combien ignorants aux aussi des réalités nationales !

Ainsi, pour finir, nous pouvons dire que la dissolution de la F.N.E.D. n'est pas un acte isolé, encore moins un acte sans signification profonde. Elle révèle l'impasse dans laquelle se débat de plus en plus le P.S.D. Tirailé entre deux exigences, l'une la nécessité vitale pour lui d'encadrer les jeunes et de les soustraire à l'influence, d'après lui néfaste, de la gauche marxiste, l'autre de satisfaire cette jeunesse par un minimum d'aliment idéologique, minimum qui, s'il est accordé, rendra cette jeunesse plus hardie pour exiger davantage, et ceci est d'un grand danger pour l'édifice si chancelant fait de dosages minutieux et d'équilibres hautement instables.

## LE CONGRES DE L' U.G.E.T.

Le 14ème Congrès de l'U.G.E.T., placé sous le signe de : "l'Université et le Développement", s'inscrira sur la liste des Congrès classiques, voire routiniers. En effet, le site était merveilleux, Tabarka en l'occurrence. Et comme d'habitude une bonne partie des congressistes a préféré le sable doré de la plage aux travaux du Congrès. Certes, l'on revient pour voter, mais très vite on repart avec l'impression d'avoir accompli une mission quelconque. Comme d'habitude aussi, les congressistes de gauche ont fait de leur mieux pour être à la hauteur des espoirs placés en eux. Comme d'habitude, ils ont été omniprésents.

Quelques différences pourtant méritent d'être analysées. Il s'agit d'abord de l'esprit qui a régné au cours de ce 14ème Congrès et qui est une conséquence directe de la dissolution de la F.N.E.D., en second lieu, l'apparition de deux nouveautés, à savoir le déplacement du centre de gravité de l'opposition de Paris à Tunis, et les résolutions, relativement avancées pour certaines, adoptées par ce Congrès.

La dissolution de la F.N.E.D. a eu pour première conséquence de dévoiler au grand jour l'existence de deux clans antagonistes, cherchant chacun de son côté à avoir le dessus. Mais comme les deux clans se valent du point de vue qualitatif, l'arbitrage du Parti fut nécessaire pour opérer le partage. Ceci a permis à Sayah, Directeur du Parti, de consolider sa position et d'apparaître de plus en plus comme le grand frère arbitre à qui on fait appel chaque fois que l'on est dans l'impasse. D'ailleurs, ce n'est même plus la peine de l'appeler, l'autonomie de l'U.G.E.T. est à ce point compromise qu'il peut s'estimer à chaque moment indispensable et, par ce biais, intervenir dans les affaires intérieures de notre syndicat.

te de la poli-  
des plus désa-  
que, Bourguiba

la Commission  
éléments de la  
nts du danger  
re et résolu  
ail sérieux et  
ystifiant, les  
me et l'oppor-  
Parti de tolé-  
sonne est venu  
ur le Parti de  
eux et combien

F.N.E.D. n'est  
onde. Elle ré-  
. Tirailé en-  
rer les jeunes  
uche marxiste,  
d'écologique,  
ie pour exiger  
ancelant fait

iversité et le  
s, voire rou-  
rance. Et com-  
sable doré de  
ter, mais très  
on quelconque.  
de leur mieux  
itude, ils ont

git d'abord de  
ne conséquence  
rition de deux  
'opposition de  
ur certaines,

de dévoiler au  
chacun de son  
u point de vue  
artage. Ceci a  
t d'apparaître  
el chaque fois  
peine de l'ap-  
l peut s'esti-  
ans les affai-

L'existence de ces deux clans a fait aussi que les travaux du Congrès ont été le plus souvent délaissés au profit d'un travail éminemment plus important : le travail des coulisses. Ainsi, il n'était pas rare de voir une séance plénière ne réunir que cinquante délégués alors que, normalement, cent cinquante devaient y être. Ceci a eu aussi comme conséquence le fait que cette prétendue gauche destourienne n'a donné aucun signe d'existence concrète et publique, sauf peut-être au travers de deux ou trois interventions remarquées mais non suffisantes, vu qu'elle aussi était occupée par ce travail de coulisses auquel, paraît-il, elle accorde une très grande importance.

Ce 14ème Congrès fut aussi, comme nous l'avons noté au début, marqué par le déplacement du centre de gravité de l'opposition estudiantine de Paris à Tunis. En effet, sur les 180 délégués, 150 étaient présents; 13 délégués représentaient la gauche estudiantine dont 10 étaient élus dans les différentes Facultés et Ecoles de Tunis. Ceci a eu plusieurs conséquences.

Au niveau des rapports entre congressistes d'abord : un intérêt plus grand que d'habitude a été porté au caractère formel de l'attachement de nombre de délégués à l'étiquette Destour et au fait que l'attitude inamicale de certains d'entre eux à l'égard des étudiants de gauche provient surtout de l'ignorance et de l'intoxication plutôt que d'un choix idéologique conscient et raisonné. Les congressistes de gauche ont veillé de ce fait aux rapports inter-individuels et essayé de les dépassionner au maximum afin de permettre un dialogue franc et honnête, allégé de la charge subjective qui le faussait jusque-là.

Au niveau des mots d'ordre : là aussi, partant de la constatation que les délégués destouriens "fichent" les délégués de gauche en trois ou quatre mots d'ordre ramassés qu'ils croient connaître par cœur et en comprendre assez le sens pour ne pas éprouver le besoin d'entendre des "redites" à leur sujet, aussi les délégués de gauche ont-ils attaché plus d'importance au contenu des mots d'ordre plutôt qu'à ces mots d'ordre eux-mêmes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la Réforme agraire a été amenée comme conclusion logique et indispensable à de longs développements portant sur les problèmes de l'agriculture tunisienne, et spécialement ceux posés par les coopératives existantes, plutôt que, comme il est de tradition, une mesure relevant de la justice sociale, de la lutte des classes, ce qui n'est pas faux mais n'explicite pas le contenu concret de celle-ci.

Ceci étant, il est à noter que, du fait du déplacement du centre de gravité de Paris à Tunis, le niveau des interventions s'en est ressenti et ceci s'explique par :

- 10) L'inexpérience de ces congressistes, qui pour la plupart font leur premier congrès.
- 20) Une culture politique incomplète, résultat du milieu ambiant qui n'incite aucunement à l'approfondissement et à la curiosité intellectuelle, ainsi qu'à la politique systématique de non politisation des étudiants pratiquée par les dirigeants de l'U.G.E.T. jusqu'à maintenant.

Mais si, par certains côtés, le niveau des interventions des délégués de gauche n'a pas été très élevé, leur omniprésence, leur sérieux et la foi qui accompagna leurs interventions ont fait qu'ils ont été l'interlocuteur écouté et qu'ils ont par ce fait influencé d'une certaine manière les résolutions de ce 14ème Congrès.

Ces motions, disons-le tout de suite, pèchent dans leur majorité par un suivisme aveugle à l'égard des positions du P.S.D. Le télégramme d'appui à la politique "éclairée" du Président Bourguiba lui a été comme d'habitude envoyé et dans l'ensemble on n'a pas rompu avec l'ancienne tradition. Mais certaines positions ont constitué une note discordante par rapport à la politique gouvernementale. Ainsi, sur le plan intérieur nous relèverons que le Congrès a réclamé :

- . Le renforcement des secteurs public et coopératif, au détriment du secteur privé.
- . L'arrêt des constructions somptuaires.

- . Le contrôle des loyers.
- . La nationalisation des immeubles vacants appartenant à des étrangers.
- . La nationalisation des banques.

En matière de politique extérieure, nous noterons avec satisfaction le soutien énergique accordé par les congressistes au Comité Directeur et Comité Exécutif issus du 6ème Congrès de l'U.N.E.A., leur demande de libération de Houari Mouffok, président de l'U.N.E.A., ainsi que la cessation de la répression contre cette organisation. Il est juste de féliciter ici le camarade représentant le vaillant syndicat algérien au Congrès de l'U.G.E.T. pour le courage de ses positions, l'intelligence et la finesse dont il a fait preuve dans ses répliques à maintes questions qui se voulaient embarrassantes ou même, pour certaines, franchement compromettantes.

De même, nous enregistrons comme point positif la condamnation explicite par le Congrès de l'intervention américaine au Nord Vietnam. Nous ne saurions toutefois nous en satisfaire tant qu'une égale ou plus énergique condamnation n'a pas été faite de l'odieux carnage que ces mêmes impérialistes américains perpétuent depuis quatre ans contre le courageux peuple sud-vietnamien.

## CONCLUSION

Le Congrès d'une organisation syndicale du genre de l'U.G.E.T. n'est pas toute cette organisation. Tout au plus permet-il de saisir le point de la situation, de mesurer le chemin parcouru, de prendre conscience de ce qui n'a pas été fait et de ce qui reste à faire ? Partir des résultats d'un Congrès, tels qu'ils sont consignés dans les motions finales, pour conclure à la réussite ou à l'échec est une absurdité, en tout cas une erreur grave de jugement, et les militants de gauche n'ont pas à faire cette erreur.

Minoritaires aujourd'hui, nous pouvons le demeurer longtemps encore, mais cela ne signifie absolument pas que cela doive se répercuter sur notre volonté de lutte ni nous faire douter de l'utilité de notre travail. A l'U.G.E.T., nous ne devons pas rechercher des satisfactions immédiates. C'est pour nos idées que nous y sommes et celles-ci ne triompheront que lorsque la situation générale du pays le permettra. Pour l'heure, l'U.G.E.T. continue à être pour nous notre centrale syndicale dans laquelle nous devons militer. Nous serions dans notre tort si nous ne le faisons pas.

Evidemment, les tactiques peuvent changer au gré des circonstances, les mots d'ordre évoluer, le langage différer. Mais le fonds doit toujours rester le même. Nous l'avons défini pour notre part dès le n° 1 de notre revue :

"Plus que jamais les étudiants progressistes sauront montrer que, loin d'être des dénigreur butés et systématiques", loin d'être des défaitistes, ils sont cette sève nouvelle dont notre Centrale a tant besoin; ils sont cette volonté collective qui ne cédera ni au chantage ni à l'intimidation pour faire prévaloir leurs principes fondamentaux qui sont de par le monde ceux de tout étudiant démocrate :

- . Lutter pour réaliser l'autonomie effective du mouvement étudiant;
- . Soutenir les masses laborieuses dans leur lutte pour une vie meilleure;
- . Défendre les intérêts matériels et moraux de tous les étudiants;
- . Coopérer avec les organisations nationales sur un pied d'égalité en respectant la personnalité politique de chaque organisation;
- . Ouvrir pour instaurer une plus large démocratie dans le pays et associer les masses à l'édification d'une société authentiquement socialiste."

A L'IN  
L'IRRES

AFFIRM

strangers.

tion le soutien  
et Comité Exé-  
cution de Houari  
répression con-  
marade représen-  
pour le courage  
preuve dans ses  
ou même, pour

on explicite par  
vous ne saurions  
que condamnation  
istes américains  
vietnamien.

n'est pas tou-  
int de la situa-  
e ce qui n'a pas  
in Congrès, tels  
e à la réussite  
de jugement, et

encore, mais cela  
notre volonté de  
U.G.E.T., nous  
pour nos idées  
situation géné-  
être pour nous  
us serions dans

ances, les mots  
jours rester le  
revue :

que, loin d'être  
réfautistes, ils  
ils sont cette  
ation pour fai-  
le monde ceux de

tiant;

e meilleurs;

nts;

lité en respec-

ays et associer  
ialiste."

## HALTE A L'INCONSCIENCE ET A L'IRRESPONSABILITE

En Tunisie, la pression démographique ne cesse de devenir de plus en plus forte. Depuis l'adoption de la planification, les responsables tunisiens semblaient avoir compris la gravité du problème et ils s'orientaient vers la mise au point d'une politique de régulation des naissances. Nous avons, en son temps, approuvé cette politique, tout en formulant de sérieuses réserves quant aux chances de son succès. Malheureusement, les options fondamentales de cette politique semblent remises en question par le discours de Bourguiba du 12 août 1966.

Dans ce discours, Bourguiba a fait le point de la situation démographique en Tunisie en déclarant notamment que "les résultats du Recensement démographique ont démontré que la progression démographique sur le plan national ne dépasse pas 2,3% ce qui ne justifie guère nos appréhensions. (...) La situation est moins grave que nous la pressentions, aussi ma pensée a-t-elle évolué : si la natalité devait reculer, le pays risquerait de se vider progressivement de sa population..." Et, plus loin, il ajoutait : "Il faut avoir des enfants pour que notre peuple ne soit pas un peuple de vieillards." Et encore : "Chaque ménage devrait pouvoir se contenter de quatre enfants." (...) "Ce chiffre risque d'être insuffisant pour renouveler notre potentiel humain."

Ces quelques citations nous semblent assez explicites pour montrer combien de telles affirmations sont fausses et dangereuses.

### DES AFFIRMATIONS FAUSSES

Ces affirmations sont fausses au moins sur deux points :

- le rythme d'accroissement de la population,
- le risque de vieillissement de la population tunisienne.

Le Président Bourguiba, en révélant le taux de croissance de 2,3%, s'est entouré de toutes sortes de solennités. L'impression, à l'entendre et à le voir à la télévision, était à l'optimisme béat et surtout à l'assurance hautaine ! Pourquoi ? A qui voulait-il en imposer ?

Pour le comprendre, un rappel de l'évolution des responsables en matière démographique est nécessaire.

Les rédacteurs des Perspectives Décennales de Développement (1962-1971), partant des résultats du recensement général de 1965, le dernier en date, et moyennant quelques hypothèses hautement fantaisistes, aboutissaient aux conclusions suivantes : "Le taux d'accroissement annuel de la population serait de 2,1% entre 1956 et 1961, de 1,9% entre 1961 et 1966 et de 1,7% entre 1966 et 1971."

Devant l'énormité des hypothèses et des conclusions et tenant compte des difficultés enregistrées partout dans le monde quant à l'application des politiques de régulation des naissances - quand bien même elles sont appliquées avec une extrême ri-

gueur - des voix très autorisées, tant nationales qu'internationales, se sont élevées pour recommander plus de réalisme et d'humilité devant les faits. Mais en vain semble-t-il, dans un premier temps au moins, puisque le Plan Triennal a continué sur la même lancée - le taux d'accroissement retenu pour établir les projections était celui là même qu'indiquaient les Perspectives : 2,1% par an.

Il a fallu attendre l'année 1964 pour voir les planificateurs se rendre à la raison et réaliser le danger qu'ils faisaient encourir au pays et à eux-mêmes du fait de leur orgueil. Ils opérèrent un réexamen complet de la question et la reconversion fut vraiment à la mesure des absurdités des hypothèses de départ.

Une brochure ronéotée (sic), éditée par le Secrétariat d'Etat au Plan et aux Finances (Service des Statistiques), en date du mois de mai 1964, donne les indications suivantes, qui sont autant de reculades.

"Estimée à 3.749.000 en 1958, la population tunisienne, dans le cadre des hypothèses retenues, a été de 4.280.000 en 1963. L'accroissement absolu moyen annuel serait de 105.000 individus au cours de cette période, correspondant à un taux d'accroissement moyen de 2,7%.

En 1968, la population passerait à 4.802.000, soit une augmentation moyenne de 104.000 d'une année à l'autre entre 1963 et 1968. Le taux d'accroissement annuel moyen serait de 2,3%.

En 1973, la population atteindrait le chiffre de 5.356.000. L'augmentation annuelle moyenne serait de 111.000, et le taux d'accroissement de 2,3% par an".

Ainsi, comme on le voit, nous sommes loin, très loin, des prévisions des Perspectives Décennales. Nous ne pouvons que nous féliciter d'une telle remise en ordre étant entendu qu'une fabrication même minime en matière démographique a des conséquences incalculables sur l'avenir du pays. Mais nous sommes en droit, compte tenu de ces faits, de poser un certain nombre de questions concernant les fameux 2,3% avancés par Bourguiba :

1) Le taux de 2,3% retenu par les planificateurs dans les citations qui précèdent est le plus bas d'une série de taux possibles selon que l'évolution démographique est prévue comme devant être forte, moyenne ou faible. C'est, bien entendu, cette dernière hypothèse qui a été retenue en 1964, corroborée maintenant par les résultats du récent recensement. Avant d'être totalement convaincus, nous demandons à en savoir plus sur les raisons du choix a priori et la confrontation de ces raisons avec la situation à l'étape actuelle (revenus, niveau de vie, résultats de la politique de régulation des naissances etc...)

2) Selon les dires des planificateurs eux-mêmes, le taux de croissance entre 1958 et 1963 a été de 2,7% l'an. En une année, il serait passé à 2,3% pour se stabiliser autour de ce chiffre jusqu'en 1973 au moins. Nous demandons à connaître les raisons de ce stoppage net, d'autant plus qu'une diminution de 0,4% représente une masse de milliers d'enfants à scolariser et de chômeurs à employer que l'on aura omis d'inclure dans les prévisions.

3) Le planificateur ayant été dans l'obligation de rectifier le tir dès 1964 en prévision du recensement général, il était parfaitement normal qu'il s'emploie par tous les moyens à faire coïncider les résultats de ce recensement avec les chiffres de ses prévisions. Ce qui ne manqua pas d'être fait puisque, d'après le tableau donnant les résultats provisoires du recensement, seul disponible actuellement, la population de la Tunisie serait de 4.491.000 habitants, ce qui est exactement le chiffre prévu par le Plan Quadriennal pour 1965.

Se basant sur ces différentes anomalies et omissions, considérant les multiples infractions observées par beaucoup - et des plus qualifiés - au déroulement normal du recensement, sachant enfin ce dont sont capables les responsables en matière de "trituration" des chiffres, nous ne pouvons, à l'étape actuelle de nos connaissances des résultats du recensement, qu'être sceptiques quant à la valeur du taux de 2,3% avancé si hautainement par Bourguiba.

se sont élevées  
Mais en vain  
nal a continué  
les projections

à la raison et  
du fait de leur  
conversion fut

et aux Finances  
indications sui-

adre des hypo-  
moyen annuel  
à un taux d'ac-

on moyenne de  
ssement annuel

tation annuelle  
an".

ns des Perspec-  
remise en ordre  
graphique a des  
n droit, compte  
tant les fameux

si précédent est  
nographique est  
entendu, cette  
t par les résul-  
ous demandons  
n de ces raisons  
tats de la poli-

ance entre 1958  
our se stabiliser  
onnaître les rai-  
é représente une  
er que l'on aura

ès 1964 en pré-  
il s'emploie par  
avec les chiffres  
après le tableau  
ctuellement, la  
t exactement le

nt les multiples  
roulement nor-  
onsables en ma-  
elle de nos con-  
a valeur du taux

Restent les longs développements consacrés par le Président au pseudo-vieillessement de la population qui serait à craindre et qui constituerait le principal danger pesant sur le pays. Nous pensons qu'il y a là une diversion, au mieux une erreur grossière, car rien ne justifie ces appréhensions dans l'immédiat ou même dans un avenir plus ou moins prévisible. En effet, plus de la moitié de la population actuelle a moins de vingt ans et, jusqu'à ce jour, aucune étude n'a montré la tendance à la baisse de cette proportion. Bien au contraire, elle va probablement s'accroître, au moins pour les dix années à venir, compte tenu de la baisse considérable du taux de la mortalité infantile qui ne manquera pas de se manifester pendant cette période.

#### DES AFFIRMATIONS DANGEREUSES

Dangereuses, les affirmations de Bourguiba le sont, là aussi, au moins pour deux raisons :

1) Elles dénotent un esprit d'irresponsabilité considérable. Le taux d'accroissement démographique de la Tunisie, quand bien même il ne serait que de 2,3%, est égal ou légèrement inférieur à celui de la plupart des pays sous-développés. Or, les dirigeants les plus conscients de ces pays, les démographes, les économistes et les planificateurs, ne cessent de clamer que tels taux représentent une véritable menace pour ces pays, dont l'accroissement du produit national brut suffira de moins en moins ne serait-ce qu'à maintenir le niveau de vie actuel. Songeons que, pour cette année, 64.000 enfants seulement ont été scolarisés; ce chiffre ira en augmentant dans les années à venir, et la construction d'une classe pour une centaine d'élèves, si lourde que soit la charge qui en résulte pour l'Etat, n'est que bien peu de chose quand on pense à la somme d'investissements qu'il faudra mobiliser d'ici quinze ans tout au plus, pour pouvoir assurer un emploi à tous ces jeunes - et, là, ce n'est pas sur les emprunts étrangers qu'il faudra compter !

Venir après cela dire que 2,3% est un taux faible et décréter qu'il va falloir de ce fait s'employer à avoir plus d'enfants pour "éviter à notre peuple de devenir un peu plus vieillard" relève de l'inconscience et de l'esprit d'irresponsabilité. Quand, d'autre part, on connaît la teneur du rapport récemment rendu public par le F. A. O. concernant la situation alimentaire mondiale très alarmante et le caractère de mirage que prennent toujours plus les fameux 50 Dinars de revenu par an promis à chaque Tunisien, d'abord pour 1971, puis pour 1973, demain - qui sait ? - pour 1980, on ne peut que crier casse-cou devant une telle inconscience.

2) Tout au long de son discours, Bourguiba était hanté par une chose : la baisse de la population était surtout due aux défaillances de la classe aisée du pays qui, du fait de son éducation et de son haut niveau de vie, a accepté plus facilement que les membres des autres classes de limiter ses naissances. De fait, déjà en 1961, le Plan Décennal remarquait : "Ce sont les femmes des ouvriers qui ont mis au monde le plus d'enfants (6 en moyenne) et ce sont celles des cadres supérieurs qui en ont eu le moins (4,8 en moyenne)".

Bourguiba ne pouvait tolérer cette situation car :

a. Si elle se maintenait - et elle avait toutes les chances de se maintenir - l'Etat était obligé de faire face, et dans une mesure toujours grandissante, aux dépenses de scolarisation, y compris l'achat des fournitures pour les plus indigents, sans qu'il soit aidé en cela par les plus riches puisque la pression scolaire n'est pas le fait de leurs enfants. Les responsables, le Président de la République en tête, estiment qu'il ne peut y avoir d'autres solutions pour alléger le budget de l'Etat que d'embarquer dans leur politique scolaire les bourgeois et d'augmenter par là même la population scolarisable totale ! Disons simplement que c'est là une vue bien bizarre des choses. En tout cas, nous sommes aux antipodes des pratiques socialistes dont notre pays se prévaut si volontiers !



rait un renverse-  
politique de sco-  
iers et de paysans  
naines et à quel-  
lus réelle de con-  
rivilégiés de tout  
rait amener éga-  
aveur d'une poli-

évident que l'a-  
ent Bourguiba et  
leur progéniture,  
le passé et, plus  
ste en matière de  
ions arabes qui y  
lence une politi-  
démentis par les  
otre devoir et été  
veur de la vérité.

## LA POLITIQUE TUNISIENNE VUE A TRAVERS L'EVOLUTION DES CAMPAGNES DEPUIS L'INDEPENDANCE

Dans un pays où l'agriculture occupe, pendant une période de l'année plus ou moins longue, les trois quarts des habitants, l'étude de l'évolution du problème agraire jette évidemment une lumière très significative sur l'ensemble de la politique suivie. En 1956, les colons européens exploitaient environ 850.000 ha des meilleures terres tunisiennes, près d'un cinquième des terres cultivées en Tunisie, répartis entre 3.000 exploitants français et un millier d'exploitants italiens. Les gros propriétaires tunisiens, au nombre de 8.000 environ, monopolisaient quelque 700.000 ha.

Les colons et les gros propriétaires tunisiens exploitaient plus de 1.500.000 ha et jouissaient de 40 à 50% de la valeur de la production agricole totale du pays. Ainsi quelque 12.000 personnes accaparaient une part énorme du revenu agricole, qui était rarement utilisé pour une mise en valeur agricole rationnelle ou pour l'industrialisation.

En effet, les colons européens, qui avaient pratiqué parfois une oeuvre de mise en valeur incontestable, ont cessé toute politique de réinvestissement des bénéfices lorsqu'ils ont compris que l'indépendance était imminente et que l'avenir était aléatoire. Ils se sont même engagés, assez rapidement, dans la voie de l'exportation de leurs capitaux vers la France; l'hémorragie était telle que les autorités tunisiennes ont dû réagir en soumettant les transferts de capitaux à un régime assez draconien à partir de 1958.

Les propriétaires tunisiens continuaient à miser sur la spéculation commerciale et immobilière, qui rapportait très vite des profits élevés, avec le minimum de risque. Même ceux qui orientaient leur argent vers l'agriculture, le consacraient à l'achat de nouvelles terres, donc à l'accaparement foncier, et au développement de cultures spéculatives, destinées à l'exportation (blé, olivier, agrumes, vigne, etc...), qui ne constituaient pas toujours le meilleur parti que l'on peut tirer de la terre, sur le double plan de la production et de l'emploi.

La mécanisation accrue de cette agriculture "moderne" (céréaliculture, arboriculture sèche et même irriguée, etc...), ajoutée au désinvestissement pratiqué par les colons et à l'accroissement démographique, augmentait le nombre des ruraux sous-employés et des fellahs sans terres.

Le petit agriculture paysanne continuait à végéter ou à décliner, écrasée par des difficultés qu'elle n'arrivait pas à résoudre. Ne pouvant recourir au crédit, le petit fellah restait esclave des méthodes traditionnelles de travail et des variations des conditions climatiques. L'accroissement démographique et son corollaire, le partage de l'héritage familial, avaient pour conséquence le morcellement excessif des terres et l'exiguïté de l'exploitation. Progressivement, le petit fellah trouve

plus intéressant de louer sa terre au voisin, au moyen et gros propriétaire possesseur de moyens mécaniques (tracteurs, moissonneuse-batteuse, etc...) dans la zone céréalière (1), ou de la vendre et de devenir journalier.

Ainsi, après quelques années d'indépendance, il apparaissait nettement que le pays se préparait à une grave situation, caractérisée par un sous-emploi accru dans l'agriculture, un exode rural de plus en plus accentué vers des villes où l'industrie n'arrive pas à démarrer, faute de capitaux et d'un marché de consommation. C'est pour parer à cette sinistre perspective et pour éviter de se trouver devant une situation explosive, que les autorités tunisiennes ont commencé depuis 1962 une réorganisation des structures traditionnelles, décidé le 12 Mai 1964 la nationalisation de l'ensemble des terres aux mains des étrangers.

Dans quelle mesure la politique qui a été suivie jusqu'à présent ouvre-t-elle la voie à la solution des problèmes du sous-emploi à la campagne, de la modernisation de l'agriculture et de la préparation du démarrage d'une industrialisation véritable, dans le pays ? Autrement dit, comment dépasser les freins et les goulots d'étranglement qui gênent une véritable révolution dans les campagnes tunisiennes ?

#### LES EXPERIENCES AGRAIRES TUNISIENNES DEPUIS L'INDEPENDANCE

La réorganisation des structures traditionnelles a commencé par la poursuite et l'accentuation de la politique dite de "recasement et de mise en valeur", pratiquée déjà par le protectorat : organisation de "Cellules de Mise en Valeur" sur des terres de statut foncier imprécis et exploitées d'une manière extensive (Kairouanais, Sidi Bou Zid, etc...), d' "Offices de Mise en Valeur" sur des secteurs plus vastes (Office de la Basse Vallée de la Medjerda, Office de l'Enfida, etc...). Cette expérience qui nécessite de grands travaux de construction de barrages, de bassins - réservoirs, de séguias, de plantations d'arbres, de construction d'habitations, n'a donné encore que de maigres résultats, par rapport aux capitaux colossaux qui y sont consacrés - plusieurs millions de dinars chaque année pour le seul Office de la Basse Vallée de la Medjerda. Les travaux d'aménagement opérés par les Offices distribuent encore d'importants salaires : de nombreux attributaires de lots, qui sentent constamment la tutelle des Offices, préfèrent continuer à travailler comme salariés et négligent leurs lots.

D'ailleurs, ces expériences sont très limitées spatialement et concernent un nombre réduit de familles (12 à 15,000 familles sur les 30,000 ha de l'Enfida achetés en 1950, et 6,000 familles sur 35,000 ha dans la Basse Vallée de la Medjerda, libérés par la "réforme agraire" de 1958).

En fait, après une dizaine d'années d'expériences, les Offices et Cellules de Mise en Valeur ont beaucoup dépensé, sans arriver à trouver une formule valable de fixation de populations rurales dans le cadre d'exploitations agricoles stables et viables. On cherche à trouver des remèdes à cette situation en projetant de créer des Unités de Coopératives de Production, pour diminuer la tutelle de l'Office, les charges financières de l'Etat, et inciter les fellahs à se considérer comme propriétaires-coopérateurs et à se débarrasser de leur mentalité d'ouvriers des chantiers d'assistance. Le découpage de l'Office de Sidi Bou Zid en Unités coopératives de polyculture se place dans ce contexte général.

La création d'Unités Coopératives de Production, inaugurée pendant l'automne 1962 avec le Plan Triennal, constitue le signe d'une prise de conscience du pouvoir de l'insuffisance de la politique dite de "Mise en Valeur". Pour améliorer le niveau de vie des petits paysans, les fixer au sol, il fallait leur agrandir leur lot et leur fournir les conditions de modernisation et de crédit qui leur manquaient. Les Unités de Production dans le Nord ont ainsi consisté à regrouper de petits fellahs,

-----  
1) Une enquête de 1962 sur le secteur privé tunisien dans le Nord (Le Kef, Souk El Arba et Béjà) signale que, sur 250,000 ha exploités par des propriétaires de tracteurs, 110,000 ha sont loués.

taire possesseur  
dans la zone

ent que le pays  
loi accru dans  
où l'industrie  
mmation. C'est  
avant une situa-  
1962 une réorga-  
nisation de

est-elle la voie  
modernisation de  
nation véritable.  
lots d'étrangle-  
ment ?

ursuite et l'ac-  
teur", pratiquée  
r" sur des terres  
airouanais, Sidi  
plus vastes (Of-  
). Cette expé-  
de bassins - ré-  
abitations, n'a  
colossaux qui y  
ul Office de la  
par les Offices  
es de lots, qui  
availler comme

ment un nombre  
fida achetés en  
djerda, libérés

cellules de Mise  
règle valable de  
coles stables et  
jetant de créer  
de l'Office, les  
omme proprié-  
rs des chantiers  
coopératives de

l'automne 1962  
e du pouvoir de  
liorer le niveau  
leur lot et leur  
aient. Les Uni-  
petits fellahs,

Le Kef, Souk El  
étaires de trac-

propriétaires de moins de 40 ha, dans le cadre d'exploitations agricoles coopératives, constituées de petites parcelles privées auxquelles on adjoignait un noyau domanial, qui est en général une terre coloniale.

L'amélioration de la productivité de l'agriculture et du sort du fellah était attendue, non seulement de l'agrandissement de l'exploitation et du remembrement qui accompagne l'opération, mais également d'un changement du système de culture : passage de l'assolement biennal blé-jachère à un assolement triennal blé-culture industrielle ou légumineuse-culture fourragère, introduction d'un élevage de bovins ou de moutons intégré, constitution d'un secteur arboricole (oliviers surtout) qui achève de diversifier l'activité de l'exploitation et de lui donner l'équilibre qui manque actuellement. Pendant la durée du Plan Triennal, on a installé 200 Unités de Production dans le Nord, sur environ 182.000 ha (64.000 ha de noyau et 118.000 ha de parcelles privées), regroupant 15.640 coopérateurs (2).

Les Unités de Production du Nord ont été conçues sur la base d'un calcul qui affectait à chaque coopérateur une superficie moyenne de 16 ha. En fait, on a dû installer beaucoup plus de monde que prévu, étant donné le grand nombre de candidats : le taux-foyer a été ainsi ramené à 11,60 ha. Pourtant, on n'a pris comme coopérateurs que les petits fellahs possesseurs d'un lot pouvant aller de quelques ares (on a dû par la suite élever le minimum à 5 ha) à 40 ha et les ouvriers agricoles permanents du lot domanial. On a donc écarté les fellahs sans terre, sous-employés, qui forment environ le tiers de la population rurale tunisienne. On a même été souvent contraint d'éliminer de petits fellahs, propriétaires d'une terre indivise, en leur demandant de nommer un foyer-coopérateur pour pouvoir atteindre l'objectif de 250 dinars par famille au bout de dix ans.

Cette expérience montre la difficulté de la solution du problème de l'emploi sur une partie seulement des terres du pays, une fraction des terres domaniales et des petites parcelles de fellahs. En outre, celles-ci sont en général des terres pauvres, surexploitées; il en résulte qu'on aura beaucoup de peine à faire des Unités de Production actuelles des entreprises capables d'élever le niveau de vie des coopérateurs et de dégager les capitaux nécessaires à la modernisation agricole et à l'industrialisation (3).

Pour l'instant, les Unités de Production doivent faire face à des dépenses assez lourdes pendant une longue période. Les investissements à opérer en achat de matériel, en carburant, en personnel technique, en plantations arborescentes, en achat de cheptel, en construction de logements, qui avoisinent 70.000 dinars par coopérative de taille moyenne (500 ha et 30 coopérateurs), représentent un fardeau très lourd à supporter, en attendant la constitution du cheptel et l'entrée en production des nouvelles plantations. En outre, le triplement prévu du rendement céréalière (passer de 5 à 15 quintaux à l'ha), grâce à la mécanisation des travaux, s'est révélé inaccessible. Celle-ci a d'ailleurs entraîné, comme toujours en pareil cas, une baisse notable du travail disponible et on a dû, lorsqu'on a mesuré l'étendue du déficit, limiter considérablement l'emploi des coopérateurs à l'intérieur de l'Unité.

Il est certain que la mécanisation intégrale des travaux a été une erreur à tous égards : elle a contribué à aggraver le déficit de la balance commerciale de la Tunisie en obligeant l'Etat à importer un matériel mécanique très coûteux. Il n'est pas sans intérêt de noter que ce sont les Sociétés d'Etudes Européennes travaillant pour le Secrétariat d'Etat au Plan, liées au capital étranger, qui ont poussé l'Etat à décider cette mécanisation intégrale. Celle-ci a également grevé lourdement le budget des Unités, diminué le taux de l'emploi, sans donner pour autant le résultat spectaculaire qu'on en attendait.

2) On se proposait également de mettre sur pied 70 Unités de polyculture dans le Centre et le Sud, couvrant 115.000 ha (dont 50.000 ha de noyau domanial) et regroupant 7.160 coopérateurs, mais on n'a pu le réaliser pour des raisons humaines et techniques.

3) Il en sera de même; à plus forte raison, des terres plus ou moins arides des Unités de Polyculture du Centre et du Sud.

De même, la construction d'un logement par foyer-coopérateur, confiée à des entrepreneurs privés, au coût de 400 à 600 dinars par maison, a contribué elle aussi à alourdir les charges des coopérateurs. On aurait pu en réduire les frais en faisant participer les fellahs à la construction de leur propre maison, d'autant plus qu'ils avaient beaucoup de temps libre.

Enfin, la productivité du travail semble stagner à l'intérieur des Coopératives, car les coopérateurs-salariés continuent à avoir une mentalité d'ouvriers des chantiers de chômage. En effet, le salaire journalier, considéré comme une avance sur la récolte, suivie de primes "hypothétiques" versées après les récoltes, décourage les coopérateurs les plus dynamiques et égalise la productivité du travail en la plaçant à un niveau médiocre.

La loi du 12 mai 1964, qui a permis la récupération de toutes les terres étrangères, ne pouvait pas manquer de poser de nouveaux problèmes à l'expérience agraire tunisienne. Les autorités ont hésité pendant longtemps sur la formule de gestion à adopter pour ces terres. "Pourquoi voulez-vous que nous fassions une limitation de la propriété foncière tunisienne ? Nous avons, avec les terres récupérées, trop de terres sur les bras", ne cessait-on de répéter.

Le désarroi des autorités s'est exprimé par la diversité des formules de gestion (gestion par l'Office des Terres Domaniales, par la STIL, l'UCVT, l'OMVVM, l'Office de l'Enfida, etc...) et par le maintien, et parfois l'extension, de la formule de location, à de grands et moyens propriétaires, des terres récupérées. On a même songé, semble-t-il assez sérieusement, à vendre ces terres aux propriétaires tunisiens. Des dossiers énormes ont été constitués, dans le Cap-Bon notamment, pour une procédure de vente de la majeure partie des terres domaniales, même les plus grandes Unités, que l'on pensait morceler. Mais, après plus de deux ans de réflexion et d'essais, on s'achemine aujourd'hui vers la constitution de coopérative de production sur toutes les terres de l'Etat.

Il semble que les autorités aient opté pour cette solution pour deux raisons essentielles :

La vente des terres coloniales aux propriétaires pourvus en capitaux aurait soulevé probablement des trafics frauduleux et des conflits sociaux difficiles à maîtriser à court ou à moyen terme.

En outre, la vente des terres aux capitalistes signifie la récupération immédiate d'importants capitaux, mais elle risque de priver le pouvoir du contrôle du revenu de ces terres par la suite, étant donné la faiblesse de l'impôt foncier.

La constitution de coopératives permet d'éviter une accélération spectaculaire de la concentration foncière et laisse entre les mains de l'Etat-tuteur la partie du revenu agricole des terres coopératives qu'il juge nécessaire pour ses besoins en investissements productifs et sociaux et compatible avec la marche des exploitations.

La transformation des terres domaniales en regroupements coopératifs, sans intégrer des parcelles privées, a été inaugurée dans la délégation de Zaghouan, depuis l'automne 1965, puis étendue au reste du gouvernorat du Cap-Bon à partir du mois de mars 1966.

Pendant la phase de démarrage, ces regroupements sont considérés comme des formules d'essais, "des précoopératives", sous la tutelle de l'Office des Terres Domaniales qui leur fournit le matériel mécanique, les engrais et les produits de traitements anti-parasitaires, leur avance le paiement de la main-d'oeuvre, en attendant l'arrivée des récoltes.

Les coopérateurs qui ont été installés sur ces regroupements sont d'anciens ouvriers permanents des colons, auxquels on a ajouté des fellahs sans terre, ouvriers saisonniers ou occasionnels de l'agriculture privée ou domaniale.

Il semble que l'on ait installé, à ce jour, 528 précoopératives dans le gouvernorat de Nabeul sur près de 53.000 ha, regroupant 4.550 coopérateurs, dont 1.920 anciens ouvriers permanents et 2.630 ouvriers occasionnels. (4)

4) cf. "L'activité agricole dans le gouvernorat de Nabeul en 1966" - publication en langue arabe du gouvernorat du Cap-Bon.

, confiée à des  
tribué elle aussi  
s frais en faisant  
autant plus qu'ils

coopératives, car  
iers des chantiers  
ne avance sur la  
s, décourage les  
ail en la plaçant

terres étrangères,  
ience agraire tu-  
nule de gestion à  
ne limitation de  
upérées, trop de

de gestion (ges-  
MVVM, l'Office  
de la formule de  
ées. On a même  
ropriétaires tuni-  
notamment, pour  
s, même les plus  
ans de réflexion  
opérative de pro-

aux raisons essen-  
l'aurait soulevé  
iles à maîtriser à

ration immédiate  
ontrôle du revenu  
ier.

spectaculaire de  
r la partie de res-  
ses besoins en in-  
des exploitations,

tifs, sans intégrer  
Zaghouan, depuis  
à partir du mois

dérés comme des  
de des Terres Do-  
it les produits de  
main-d'oeuvre, en

nt d'anciens ou-  
ans terre, ouvriers

ns le gouvernorat  
dont 1.920 an-

66" - publication

Il s'agit donc de sortes de "Comités de Gestion" à l'algérienne, qui doivent s'étendre à l'ensemble des terres domaniales qui ne sont pas encore devenues des Unités de Production, selon une déclaration récente du Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale.

Il est encore prématuré de juger la portée de ces expériences et leur fonctionnement. On peut seulement faire remarquer que le principe de la rémunération par journée de travail risque de maintenir une basse productivité du travail, comme dans les Unités de Production. La mévente du vin tunisien pèsera lourdement sur la rentabilité des exploitations à fort secteur viticole. La reconversion du vignoble nécessitera également d'importants investissements, dont on ne parle guère. Enfin, cette expérience ne concerne qu'une partie relativement modeste de la population rurale du Cap-Bon : seulement 3.200 coopérateurs pour environ 22.600 exploitants agricoles privés dans le gouvernorat de Nabeul, sans la délégation de Zaghouan, environ le dixième.

Même, en considérant que les quelque 400.000 ha qui restent sous la gestion d'Offices de l'Etat vont devenir des précoopératives, la population intéressée par ces mesures sera au total assez limitée; étant donné que les terres céréalières sont de loin les plus importantes, on ne peut compter installer, dans les conditions actuelles, plus d'un coopérateur pour 10 ha, ce qui donnerait au total 40.000 futurs coopérateurs, anciens ouvriers agricoles permanents et occasionnels. Le nombre de nouveaux emplois permanents créés est d'environ la moitié, si on se fonde sur l'expérience du gouvernorat de Nabeul, c'est-à-dire 20.000 emplois nouveaux sur les 400.000 ha à convertir en coopératives. On est encore très loin de pouvoir absorber toute la main-d'oeuvre inemployée ou sous-employée des campagnes tunisiennes, qui représente le tiers de la population active rurale masculine.

Les expériences agraires en cours ne peuvent résoudre radicalement les problèmes des campagnes tunisiennes, car elles concernent seulement une partie des terres du pays et pas toujours les plus riches, comme l'illustre l'exemple des Unités de Production. Le problème de l'emploi à la campagne ne peut être sérieusement résolu que par une mobilisation de l'ensemble des terres tunisiennes, y compris les moyennes et grandes propriétés foncières, qui sont souvent les plus riches, celles qui se prêtent le plus facilement à une intensification, donc à la mise au travail de toute la population rurale sous-employée. Cette mobilisation de toutes les terres et de la main-d'oeuvre est seule capable d'accroître la productivité du travail et de permettre l'accumulation du capital nécessaire à l'industrialisation.

#### LA BOURGEOISIE FONCIERE ET L'EQUIPE DIRIGEANTE EN TUNISIE

Les interventions des pouvoirs publics dans le domaine agraire, depuis quelques années, n'ont pas permis la solution des graves problèmes de l'agriculture et de l'économie tunisiennes. Dans une large mesure, elles ont secrété des problèmes nouveaux qui sont en train de préparer les crises de l'avenir.

En effet, la naissance du secteur coopératif n'a pas créé comme on le dit souvent, une harmonie entre un secteur privé et un secteur coopératif, animés chacun d'un désir d'entraide mutuelle. Le secteur privé, nous l'avons vu, a perdu, à la suite de la création des Unités de Production, de vastes terres qui étaient sous son contrôle par la location. Le matériel mécanique des moyens et grands propriétaires est dorénavant sous-utilisé.

Le secteur privé voit surtout dans la création des Unités de Production une menace qui pèse sur le droit de propriété, un signe avant-coureur de la réforme agraire radicale qui limitera la propriété foncière. Il se comporte donc comme un ennemi irréductible de ces innovations qu'il ne cesse de dénigrer et qu'il essaie de saboter par tous les moyens dont il dispose.

La commercialisation des produits agricoles du secteur coopératif reste encore en grande partie entre les mains du privé; sauf la commercialisation des céréales, tout le reste - les ventes de fruits, de bétail - se fait aux enchères publiques et le plus souvent sur pied.

Les banques, plus ou moins noyautées par le privé ou par des bureaucrates aux idées réactionnaires, ne facilitent pas toujours les achats des coopératives, achats de bétail, prêts pour plantations, etc... Enfin, la bureaucratie administrative et technique des Unités de Production pompe une partie du revenu des Unités et aggrave ainsi le déficit de celles-ci.

Ainsi, le secteur coopératif encore dans l'enfance, étouffé par la tutelle bureaucratique, saboté furieusement par les grands propriétaires, les commerçants et les banques, ne se maintient que par la volonté des coopérateurs et du pouvoir, qui tient à le faire durer pour éviter un retour au laisser-faire qui aboutirait à l'absorption des terres des petits fellahs démunis par les gros.

Nous voyons apparaître là un aspect du pouvoir politique en Tunisie, qui est entre les mains d'une équipe dirigeante d'origine petite bourgeoise; elle a essayé de laisser faire la grande bourgeoisie de 1956 à 1961; mais devant la détérioration de la situation, l'aggravation du chômage, la régression de l'industrie, les besoins accrus en capitaux de la politique sociale, et notamment de la scolarisation, cette équipe inaugure en 1961-62, une politique économique dirigiste, planificatrice, qui se concrétise progressivement par une série de mesures qui, sans toucher fondamentalement aux intérêts de la grande propriété foncière, vont à l'encontre de son expansion et font peser des menaces sur son voisin.

Les grands propriétaires ont beaucoup espéré pouvoir acheter les terres coloniales récupérées; quelques chanceux, parmi eux, ont pu acheter des fermes avant les événements de Bizerte de 1961. Mais l'interdiction de vente des terres coloniales a été amèrement ressentie. Ce n'est pas un hasard si les gros propriétaires continuent à considérer la loi du 12 mai comme une catastrophe. Bien sûr, ils ont ressenti durement la rupture de la convention commerciale avec la France; leur hargne dans cette affaire serait devenue une grande joie si on avait esquissé une procédure de vente des terres aux privés. Nous avons essayé de montrer que l'équipe dirigeante n'a pas voulu vendre les terres récupérées de peur de trop mécontenter les masses et de perdre le contrôle du revenu de ces terres.

En effet, la bureaucratie dirigeante prend conscience de plus en plus que, pour durer, il faut désamorcer tous les risques d'explosions populaires, essayer de se procurer les capitaux nécessaires pour la politique sociale et l'industrialisation. Ces capitaux ne peuvent être produits que par les terres les plus riches, c'est-à-dire celles des ex-colons et des grands propriétaires tunisiens.

Il était relativement aisé de mettre la main sur les terres coloniales, sans rompre l'équilibre précaire établi dans le pays. La création des Unités de Production et des Précoopératives permet de désamorcer une éventuelle explosion à la campagne, ou du moins de la retarder pour un bon laps de temps, et de mettre à la disposition de l'Etat des sommes qu'il juge nécessaire et possible de prélever sur ces terres pour des besoins grandissants. Mais il est beaucoup plus difficile de mettre la main sur l'épargne de la grande propriété foncière tunisienne, sans risquer de remettre en cause tout l'édifice politique tunisien; l'équipe dirigeante a toujours ménagé la bourgeoisie, tout en essayant de lui forcer un peu la main, de lui tirer quelques millions. La mobilisation de l'épargne, tirée des grandes propriétés foncières, aurait nécessité, soit une limitation sérieuse de la propriété foncière, soit l'établissement d'un impôt foncier très élevé et progressif, qui atteindrait jusqu'à 90% lorsque le revenu net dépasse 50,000 dinars. Cet impôt serait un impôt fixe et progressif par hectare, calculé d'après la productivité moyenne de la terre et non d'après les déclarations toujours sous-évaluées des gros propriétaires.

La création, depuis deux ans, de coopératives de services agricoles, la réorganisation des transports, du commerce, se placent dans le cadre de cette politique du grignotage des positions bourgeoises, mais sans s'attaquer de front à la propriété foncière et à son revenu. La constitution des Coopératives de Services, dans le Sahel, le Cap-Bon, etc., a pour but l'amélioration des techniques et du système de culture. Il s'agit de reconverter la vieille forêt d'oliviers du Sahel, de moderniser le travail par la motorisation, l'irrigation, la diffusion des engrais, des produits antiparasitaires, la sélection des semences, la popularisation des brise-vent, le développement des cultures intensives, de l'élevage, etc.

crates aux idées  
s, achats de bé-  
trative et tech-  
nités et aggrave

tutelle bureau-  
marchants et les  
du pouvoir, qui  
traît à l'absorp-

e, qui est entre  
a essayé de lais-  
sion de la  
s besoins accrus  
on, cette équipe  
icatrice, qui se  
er fondamenta-  
e de son expan-

erres coloniales  
armes avant les  
erres coloniales  
riétaires conti-  
sûr, ils ont res-  
la France; leur  
ait esquissé une  
ter que l'équipe  
op mécontenter

plus que, pour  
essayer de se pro-  
rialisation. Ces  
es, c'est-à-dire

es, sans rompre  
roduction et des  
la campagne, ou  
a disposition de  
ces terres pour  
tre la main sur  
de remettre en  
jours ménagé la  
ni tirer quelques  
iétés foncières,  
ère, soit l'éta-  
ait jusqu'à 90%  
pôt fixe et pro-  
la terre et non

s, la réorgani-  
tte politique du  
t à la propriété  
rvice, dans le  
s et du système  
hel, de moder-  
grais, des pro-  
des brise-vent,

Les Coopératives de Services aident leurs adhérents par des prêts grâce à la création du Crédit Mutuel. En outre, elles essaient de lutter contre la spéculation des commerçants, en fixant un prix minimum pour les produits agricoles, en contrôlant une partie du commerce (cf. commercialisation des tomates). Grâce à ces coopératives, l'Etat intègre tous les propriétaires, gros et petits, dans le circuit commercial qu'il essaie de plus en plus de contrôler par l'intermédiaire de ses offices, etc. Il peut rendre ainsi plus efficace sa fiscalité sur les agriculteurs.

La réaction des propriétaires privés devant cet ensemble de mesures est empreinte de méfiance, sinon d'hostilité; mais elle varie selon les régions et les catégories de possédants. Certains gros et moyens propriétaires continuent à jouer le jeu, à investir. Ils craignent eux aussi une éventuelle réforme agraire, mais ne la voyant pas venir, ils font comme si ce risque n'existait pas.

Ce comportement est le plus répandu dans les régions de cultures intensives (Cap-Bon, région de Tunis), où les encouragements de l'Etat, les prêts, favorisent une intensification des cultures et un accroissement spectaculaire et rapide de la productivité de la terre. Par contre, dans les régions où il faut investir beaucoup et attendre longtemps, on constate que les bourgeois sont les plus méfiantes et refusent le risque. "On ne sait jamais ce qui peut arriver d'ici quinze ans", disent les propriétaires sfaxiens. Ils ont cessé de faire de la mise en valeur, de planter. Ils consacrent l'essentiel de leur épargne à la construction de belles maisons, à de véritables palais parfois, à l'achat de produits de consommation durables (voitures, téléviseurs, frigidaires, tapis, meubles, etc.).

Ainsi, la parasitisme de la bourgeoisie foncière s'accroît. Les capitaux qui auraient pu servir à la mise en valeur de nouvelles terres, à la création de nouveaux emplois, sont gaspillés en dépenses improductives par une bourgeoisie inquiète, qui veut "profiter de la vie" avant qu'il ne soit trop tard.

Que représente cette bourgeoisie foncière numériquement et économiquement pour que l'équipe dirigeante la craigne autant? L'enquête du Service des Statistiques sur la structure des exploitations agricoles en Tunisie, effectuée en 1961-62, a dénombré 5.100 exploitants de plus de 100 ha (1,6% du nombre total d'exploitants agricoles en Tunisie qui est de 325.700), disposant de 1.449.000 ha (28,8% de la superficie totale exploitée qui est de 5.022.000 ha) (5). Ces chiffres incluent les colons européens qui n'avaient pas encore quitté le pays. En 1962, ces derniers conservaient encore environ 420.000 ha dont les trois quarts des exploitations dépassent 100 ha. Autrement dit, la grande exploitation tunisienne monopolisait en 1961-62 autour de 1.200.000 ha, répartis entre 3 à 4.000 exploitants.

On peut s'étonner que cette minorité privilégiée de très gros propriétaires, très peu importante numériquement, arrive à en imposer à l'équipe dirigeante et à bloquer ainsi la mobilisation de l'ensemble de l'épargne agricole pour le développement du pays. En fait, la grande bourgeoisie foncière n'est pas seule dans ce combat. Les propriétaires fonciers moyens et aisés sont avec elle. L'enquête de 1961-62 donne 8.300 exploitants de 50 à 100 ha disposant de 562.000 ha et 42.000 exploitants de 20 à 50 ha, sur 1.304.000 ha: dans le Tell Oriental (plaines de Tunis, Cap-Bon), un exploitant de 20 ha d'agrumes est déjà un bourgeois dont le revenu net peut atteindre 10.000 dinars. Autrement dit la grande propriété foncière concerne un nombre d'exploitants beaucoup plus grand.

En fait, il y a une solidarité de tous les propriétaires fonciers, moyens et gros, devant la menace de limitation de la propriété. Cette solidarité s'étend d'ailleurs à tous les possédants, agriculteurs, commerçants, propriétaires d'immeubles, banquiers etc...

La timidité de l'équipe dirigeante devant la nécessité d'une politique radicale pour mobiliser toute l'épargne agricole procède de sa crainte d'être obligée d'aller rapidement plus loin qu'elle ne voudrait et d'ébranler tout l'édifice "équilibré" qu'elle a construit peu à peu, à force de dosages, de grignotages et de ménagements.

-----

5) non compris les terres gérées par l'Office des Terres Domaniales, l'Office de l'Enfida, l'O. M. V. V. M., etc...

Il est cependant évident que cette situation ne peut pas durer éternellement. Les nécessités de la politique sociale de plus en plus coûteuse du gouvernement (scolarisation, santé, logements, etc...), les besoins grandissants en capitaux pour faire aboutir sa politique de planification, de modernisation de l'agriculture et d'industrialisation, rendront progressivement inadmissible le maintien de l'essentiel de l'épargne agricole à la disposition des propriétaires fonciers, il faudra bien aller puiser l'argent là où il se trouve. Il est probable qu'à ce moment-là, l'équipe dirigeante, très hétérogène et dont certains éléments sont bourgeois ou liés à la bourgeoisie, se divisera. La lutte de classes sourde qui se déroule aujourd'hui apparaîtra au grand jour; ce sera le moment de la grande clarification; dans la mesure où les forces progressives l'emporteront, le pays fera un bond qualitatif spectaculaire en avant. Le pays pourra alors mettre en oeuvre toutes ses possibilités pour engager la bataille décisive contre l'injustice sociale et le retard économique.

\*

La tâche de la gauche est d'aider au mûrissement de la situation et de se préparer à la grande clarification. Mais la gauche ne sera capable de se montrer à la hauteur de ses responsabilités, qu'en faisant preuve de sérieux dans l'analyse des conditions générales du pays, et d'audace dans l'élaboration d'une tactique originale qu'exige - nous avons essayé de le montrer - une situation originale.



LE

DU

nellement. Les  
nement (scola-  
capitiaux pour  
l'agriculture et  
tien de l'essen-  
. Il faudra bien  
ent-là, l'équipe  
ois ou liés à la  
aujourd'hui ap-  
on; dans la me-  
qualitatif spec-  
ses possibilités  
rd économique.

de la situa-  
Mais la gau-  
de ses res-  
ns l'analyse  
ans l'élabo-  
vons essayé

## LE NOUVEAU CODE TUNISIEN DU TRAVAIL ET LE DROIT DE GREVE

A l'occasion du 1er Mai 1966, le gouvernement tunisien a promulgué un Code du Travail. Cette initiative, prise à une date symbolique, s'inscrit dans le contexte particulier des rapports tendus entre la classe ouvrière et le pouvoir.

Durant plus d'une année avant cette date, aux velléités d'indépendance manifestées par l'U.C.T.T., le gouvernement a répondu par une répression brutale contre les dirigeants syndicalistes, répression qui a mis en oeuvre des pratiques antidémocratiques tels que les limogeages et les emprisonnements, les procès préfabriqués et même les camps de concentration.

Néanmoins, le pouvoir qui prône à tout moment l'unité nationale ne peut se permettre de s'installer dans une crise continue avec la grande centrale syndicale, parce qu'il risque de se faire couper totalement du monde ouvrier et même de détruire le principe sur lequel repose le régime. Le danger est grave et il en était conscient, il fallait donc chercher un remède à cette situation et l'appliquer rapidement, d'autant plus qu'il savait qu'en secrétant uniquement des mesures répressives, il ne parviendrait jamais à retrouver son crédit d'antan auprès des masses laborieuses, même s'il arrivait à faire taire les plus virulents de ses adversaires. Il urgeait donc de mettre un terme à cette situation et de dissiper cette vague de mécontentement qui ne fait que s'accroître au fil des jours.

Mais par quel moyen pourrait-il réaliser cette détente sans consentir des concessions importantes ? L'idée de prendre une mesure législative semble répondre à cet objectif. Le Code du Travail a vu le jour dans ce contexte et, dans l'optique du gouvernement, il doit susciter parmi les ouvriers une satisfaction qui les aiderait à revenir au bercail.

Cependant, le pouvoir oublie que la réaction profonde de l'ouvrier n'est pas déterminée par la simple publication d'un Code, mais en fonction des éléments qui contiendraient ce dernier et qui seraient susceptibles d'améliorer sa condition salariale. En conséquence, il est clair qu'au-delà de certains détails qui relèvent de la pure spéculation juridique, il s'attache essentiellement aux droits et garanties que lui procure le Code. Plus concrètement, son attitude se fixe favorablement ou défavorablement vis-à-vis du Code compte tenu de deux éléments fondamentaux, à savoir la permanence de l'emploi et le libre exercice du droit de grève.

Or, si, sur le premier point, le nouveau Code ne fait que reprendre les textes législatifs antérieurs à sa publication, sans prévoir une nouvelle base de rapports entre ouvriers et employeurs, base qui devait tenir compte des modi-

fications des structures économiques et de la coexistence des trois principaux secteurs (public, coopératif et privé) - l'article premier du Code dispose que ce dernier s'applique sans distinction aux trois secteurs -, sur le second point, le moins qu'on puisse noter, c'est que le législateur tunisien, en multipliant les obstacles juridiques devant l'exercice du droit de grève au point de le rendre pratiquement inexistant, viole l'un des droits les plus sacrés pour la conquête duquel les ouvriers du monde entier ont payé un prix très élevé puisqu'ils l'ont payé de leur sang.

Quelle réaction pourrait avoir le salarié vis-à-vis d'un Code qui le prive de cet instrument de lutte, sinon défavorable ? Attitude explicable et compréhensible d'autant plus que l'histoire est là pour nous éclairer sur les difficultés passées auxquelles s'est heurté l'exercice du droit de grève ainsi que sur les obstacles créés par le législateur tunisien qui n'a pas hésité à soumettre la grève à un régime draconien.

LA GREVE  
EST  
LE PRINCIPAL  
INSTRUMENT  
DU  
PROLETARIAT  
DANS  
SA LUTTE SOCIALE

Partout dans le monde, les ouvriers ont éprouvé de très grandes difficultés pour faire admettre leur droit à la grève. Le mot est évocateur de misère, de violence et de privation. Mais ce n'est là que l'aspect superficiel du problème. L'acte de grève est une manifestation de liberté, un mouvement légitime de révolte, l'ultime moyen pour les ouvriers d'obtenir une amélioration de leurs conditions d'existence.

Cependant, malgré cette légitimité évidente, il a fallu des luttes acharnées où la classe ouvrière a laissé des milliers et des milliers de victimes pour réussir à l'inscrire dans la liste de ses droits. Les sociétés esclavagistes ne considéraient-elles pas le travailleur comme un instrument de travail et non un sujet de droit ? Elles n'admettaient pas qu'il puisse refuser son travail. L'abolition de l'esclavage et l'apparition du salariat n'ont pas engendré immédiatement le droit de refuser son travail. Déjà, sous l'empire Romain, deux constitutions de Zénon édictèrent des peines contre les ouvriers qui abandonnaient un travail. Les lois postérieures à cette législation ne sont pas plus clémentes. L'ordre bourgeois, sous prétexte de liberté individuelle, considère la grève comme un acte illicite et séditionnel, de nature à troubler l'ordre public, et prévoit contre son auteur des sanctions à la fois pénales et civiles.

Cet état de chose ne laisse à l'ouvrier, pour sortir de l'impasse où on l'a enfermé, que la possibilité de se mettre en contradiction avec la loi, quitte à encourir les graves conséquences qui découleraient de cet acte. Il est fastidieux de mentionner tous les mouvements de grèves qui ont ponctué la vie des sociétés industrielles, contentons-nous donc de citer pour mémoire qu'entre 1822 et 1886 la vie politique et sociale des pays européens et des Etats-Unis fut marquée par des mouvements de grèves tendant à faire triompher ce droit; et c'est effectivement à la suite de ces mouvements, où le prolétariat a dû "saigner" sérieusement sous les coups de ses oppresseurs, qu'un véritable droit à la grève fut reconnu aux ouvriers; en France, c'est la loi du 21 mars 1884 qui a consacré le droit de grève en abolissant la fameuse loi Le Chapelier et l'article 416 du code pénal relatif aux mises à l'index; en Angleterre, "le Trade Disputes Act" de 1906 accordait un large droit de grève aux travailleurs anglais. Aux Etats-Unis, la résistance à la reconnaissance de ce droit fut grande. Tous les travailleurs du monde gardent encore en mémoire les retentissantes grèves du 1er Mai 1886 où les travailleurs américains ont laissé un grand nombre de victimes. Le mouvement a permis aussi à la solidarité prolétarienne internationale de se manifester avec vigueur. La fête du 1er Mai, à l'occasion de laquelle le gouvernement tunisien a choisi de promul-

des trois principaux du Code des directeurs -, sur le salaire tunisien, du droit de grève et des droits les plus ont payé un prix

la qui le prive de la liberté et compréhensible sur les difficultés de grève ainsi que pas hésité à sou-

grandes difficultés de travail de misère, de l'effacement du mouvement légitime de l'amélioration de

les luttes acharnées de victimes pour les esclavagistes de travail et de refuser son traitement n'ont pas engendré l'empire Romain, les ouvriers qui la législation ne sont pas individuelle, nature à troubler à la fois pénales

l'impasse où on l'a avec la loi, quitte à l'acte. Il est fascinant de constater la vie pour mémoire qu'engendrent et des Etats-faire triompher ce où le prolétariat, qu'un véritable la loi du 21 mars 1956, la loi Le Chapelain; en Angleterre, le droit de grève aux connaissances de ce et encore en mémoire des américains ont aussi à la solidarité. La fête du travail a été choisi de promul-

LE CODE TUNISIEN DU TRAVAIL

quer son Code du Travail, commémore cet événement considéré comme un des plus importants dans l'histoire du prolétariat au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les juridictions américaines ont refusé malgré tout d'accorder un traitement de faveur à la grève en continuant de lui appliquer la loi antitrust de 1890 et il a fallu attendre "le Clayton Act" de 1914 pour interdire à la loi antitrust le domaine syndical,

Le mouvement vers la reconnaissance du droit de grève devait par la suite faire boucle de neige. Les législations sociales le consacrent partout et on lui attribua même une place d'honneur en le relevant aux niveaux international et constitutionnel. On le rencontre certes parfois implicitement dans le droit syndical. C'est ainsi que l'article 22 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme proclame que toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts. La Constitution tunisienne adopte une formule presque analogue en proclamant dans son article 8 que le droit syndical est garanti. Cette disposition évoque le passé glorieux des travailleurs tunisiens et leur contribution au mouvement de libération nationale. Les grèves de 1924, 1947 et 1952 ont été pour beaucoup dans le recouvrement de l'indépendance nationale.

Grâce à cet aperçu historique, force est de constater que c'est sous les coups redoublés du prolétariat que les réglementations rétrogrades de la grève ont cédé à des régimes plus cléments. L'acte de grève cessa d'être un délit pénal pour devenir d'abord une tolérance, ensuite une liberté, et enfin un droit.

Le gouvernement tunisien aurait pu tenir compte de cette évolution historique et accorder un régime de grève démocratique. Mais il a agi autrement puisque le nouveau Code tunisien du Travail soumet la grève à un régime draconien, fait d'une multitude d'obstacles et de restrictions qui ne laissent pratiquement rien subsister du droit de grève.

LE CODE TUNISIEN DU TRAVAIL  
REND L'EXERCICE DU DROIT DE GREVE IMPOSSIBLE

Le Code du Travail admet en principe le droit de grève mais en principe seulement. Il ne va guère jusqu'à l'admettre en fait. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'avoir présentes à l'esprit toutes les restrictions imposées par le Code à l'exercice du droit de grève.

Pour commencer, il énonce que toute difficulté qui surgit entre employeurs et salariés, susceptible de provoquer un conflit collectif du travail, doit être présentée, avant toute grève, par la partie la plus diligente à la commission de conciliation dont la composition varie avec l'étendue territoriale du conflit.

Conciliation donc obligatoire ! L'arbitrage ne l'est pas moins. L'échec de la conciliation n'ouvre pas de possibilité à la grève. En cas de refus de la solution proposée par la commission de conciliation par l'une ou l'autre partie, celles-ci choisissent, dans un délai de quarante-huit heures à compter de la date de la décision, des arbitres qui, dès la première réunion, s'emploient à désigner d'un commun accord un tiers arbitre qui complètera la commission d'arbitrage. En cas de désaccord, il appartient au Secrétaire d'Etat chargé des Affaires sociales de nommer le tiers arbitre.

Les restrictions ne se limitent pas uniquement à cette procédure obligatoire où le rôle du gouvernement est omnipotent, mais elles vont jusqu'à l'institution d'un pouvoir d'appréciation arbitraire en faveur de l'Exécutif. Le Code dispose dans son article 384 "qu'en cas où une grève ou une menace de grève risque de menacer l'intérêt national, le Secrétaire d'Etat à la présidence

peut désigner un arbitre unique". Qui pourrait, dans ces conditions, empêcher le gouvernement de considérer la grève la plus futile comme contraire à l'intérêt national et de désigner un arbitre unique qui vient imposer la volonté du pouvoir. Il ne s'agit pas là d'une pure hypothèse; il faudrait songer à l'effet de la décision arbitrale à l'égard des parties pour mesurer la portée de cet énorme pouvoir. Le Code fait de la décision arbitrale une décision exécutoire et sans appel.

Il faudrait, d'autre part, pour compléter ce tableau des restrictions, ajouter que le gouvernement a conservé la faculté de réquisitionner les ouvriers en cas de grève et que cette dernière n'est licite que lorsqu'elle est approuvée par la Centrale syndicale.

Cette dernière expression mérite qu'on s'y attarde. Pourquoi cet article défini ? Et pourquoi n'a-t-on pas dit tout simplement : "La grève doit être approuvée par un syndicat" ? Il n'est pas difficile de répondre à ces questions. Par ce biais, le législateur consacre une situation de fait. En Tunisie, il n'existe qu'un seul syndicat, celui qui a accepté de graviter dans l'orbite du pouvoir et qui sert les desseins du gouvernement aux dépens des ouvriers. Les efforts de l'Etat doivent, dans la philosophie du Code, se conjuguer avec ceux de l'unique organisation syndicale qu'il reconnaît, pour empêcher toute tentative de grève de se réaliser.

Néanmoins, on peut toujours poser le problème de la coexistence de deux ou plusieurs organisations syndicales dont une d'entre elles approuve une grève. Le code ne prévoit nullement de solution à ce cas, qui reste toutefois très théorique.

Donc, le dispositif mis en place pour rendre la grève illicite est complet. Tout part du gouvernement pour revenir au gouvernement qui dispose de tous les subterfuges juridiques qui lui permettent d'imposer sa volonté, en commençant par la conciliation et l'arbitrage obligatoires pour aboutir à l'approbation préalable du syndicat inféodé au pouvoir. Pratiquement, la grève n'est possible dans le cadre de ce système juridique que moyennant l'accord préalable du gouvernement. Ceci revient à dire que le droit de grève admis en principe est totalement paralysé en raison du régime draconien de ses conditions d'exercice.

En dernière analyse, le Code tunisien du Travail procède de la conception qui fait de la grève un acte illicite contre l'auteur duquel de lourdes peines sont prévues. L'échelle étant de un à trois mois d'emprisonnement et de 5 à 240 dinars d'amende. Le double frappe les récidivistes.

La date à laquelle le gouvernement a choisi de promulguer le Code ainsi que la publicité tapageuse par laquelle il a enveloppé cette initiative présentée officiellement comme un cadeau offert à la classe ouvrière par les responsables du pays laissent penser qu'il s'agit d'une œuvre juridique démocratique et très favorable aux ouvriers, surtout quand on songe que le gouvernement se proposait de mettre un terme à la crise qui a affecté ses rapports avec l'U.G.T.T. Mais, comme il vient d'être démontré, le contenu du Code déçoit au plus haut point. Le gouvernement a adopté une réglementation sévère de la grève, qui ne laisse rien subsister de sa possibilité d'exercice. Les conditions draconiennes auxquelles elle est soumise anéantissent pratiquement le droit à la grève. Son déclenchement en dehors de l'accord préalable du pouvoir, même si l'expression "accord préalable" n'est pas utilisée expressément dans le Code - mais le fait est facilement déductible du rôle attribué à l'exécutif en la matière - lui donne un caractère fâcheux d'illicéité. Le régime consacré évoque ceux de l'Europe des XVIIIème et XIXème siècles.

Encore une fois, les masses laborieuses ont été prises pour des dupes; c'est elles qui paient le prix de ce cadeau empoisonné qui les prive de leur principale arme de lutte syndicale et qui viole les principes fondamentaux de la démocratie et des droits internationalement reconnus.

# Bloc - notes

## BOURGUIBA JUNIOR A L' O. N. U.

Si on a surtout retenu de l'intervention de Bourguiba junior à l'Assemblée Générale de l'ONU le dernier né des néologismes, le "micro-impérialisme", pour caractériser l'Egypte - ce qui constitue un nouveau pas dans l'escalade anti-égyptienne - il est d'autres points de cette intervention qui ne manquent pas de laisser rêveur : les positions exprimées à l'égard de la Chine et de la guerre du Vietnam en particulier.

Il faut croire que nous n'avons pas été les seuls à être choqués puisque le paragraphe le plus significatif de la déclaration sur le Vietnam (la reprise en compte des arguties américaines sur la prétendue "ingérence nord-vietnamienne", "l'expansionnisme chinois" et le "droit légitime des Américains") a été supprimé du texte du discours publié par "l'Action" du 11 octobre 1966. Quand on pense que ce journal est destiné aux intellectuels de Tunisie, y compris les étudiants, on s'aperçoit que le gouvernement n'assume pas entièrement ses propres positions !

Quoi qu'il en soit, il est clair que Bourguiba Jr a été chargé, au moment où Ahmed Ben Salah se trouvait à Moscou, d'indiquer que la politique extérieure du gouvernement reste toujours la même, celle d'un alignement complet sur les positions américaines, laissant loin sur sa gauche les points de vue gaullistes qui font aux Etats-Unis l'effet de "propagande communiste".

Tout en réitérant l'appui de principe de la Tunisie à la candidature de la Chine Populaire à l'ONU, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères a assorti cet appui d'une réserve de taille : "que la Chine ne mette pas de conditions irrecevables". On a alors beau jeu de juger irrecevable n'importe laquelle des conditions posées, surtout si l'on ajoute plus loin que la Chine a une "politique avouée (sic) d'expansionnisme". En politique internationale, la pratique des procès d'intention est décidément la règle de notre représentant... exactement celle du représentant américain.

La position sur le Vietnam, nous l'avons dit, est purement et simplement la position américaine. Encore faut-il préciser qu'il se trouve au Sénat américain des gens qui la désapprouvent publiquement. A Tunis aussi, heureusement, et parmi les lecteurs de "l'Action" eux-mêmes, puisqu'on a essayé de leur cacher la partie la plus compromettante : est-ce là la façon du pouvoir de tenir compte des motions du Congrès de l'UGET ?

A propos du départ de U Thant également, la position du représentant de la Tunisie est digne de figurer dans un discours de Johnson : "son intention de quitter (...) a suscité une grande émotion. Les raisons (...) constituent des motifs de soucis...", et nous aimerions bien qu'il reste. Et voilà, les raisons de son départ sont des soucis pour les Etats-membres comme si on ignorait que U Thant quitte l'ONU parce que les Etats-Unis refusent de tenir compte de ses recommandations, parce que cette organisation ne dispose pas des moyens de faire appliquer quelque part un équilibre international qui ne soit pas inspiré par l'impérialisme américain... et parce que

trop de gouvernements du Tiers-Monde, tel celui de la Tunisie, se complaisent dans un soutien aveugle de cet impérialisme au lieu de s'employer à favoriser activement l'avènement de la paix.

Que les Etats-Unis se rassurent, ils peuvent encore compter sur la Tunisie pour leur montrer sa solidarité dans le monde. En particulier, pour attaquer systématiquement l'Egypte et Nasser et se faire le partisan acharné du pacte islamique, d'inspiration colonialiste. La dernière trouvaille, le "micro-impérialisme", tombait comme un cheveu sur la soupe, et on ne voit pas très bien ce qu'elle venait faire dans ce discours, c'est le moins qu'on puisse dire. Peu importe, elle entre dans le cadre de la campagne systématique menée depuis quelque temps contre Nasser, elle est du même niveau que certains éditoriaux de "l'Action" et "El Amal". Peut-on croire qu'elle soit de nature à favoriser les relations pacifiques de la Tunisie avec les autres peuples arabes ? Elle pourra tout au plus permettre au gouvernement tunisien de rassembler autour de lui certains gouvernements réactionnaires de pays arabes à qui Nasser apparaît comme l'ennemi principal.

Il va sans dire que ce genre d'alliance ne pourra durer longtemps, car il s'inscrit dans une politique extérieure d'alignement sur les Etats-Unis qui devra être dépassée : l'aide américaine que nous procure cette aliénation est si dérisoire par rapport à nos besoins ! Et surtout, le peuple tunisien ne tolérera pas longtemps que l'on soutienne en son nom ceux qui sont, selon Lord Bertrand Russell, les "criminels de guerre" de notre époque : les impérialistes américains.

## QUAND LE MONARQUE JUGE

L'arabo-islamisme étant à l'honneur, notre président selon certains, se prend pour Haroun Er Rachid. D'autres ont affirmé qu'il a un peu trop vieilli, délaissant de ce fait les affaires étatiques pour s'immiscer dans la vie privée des gens. D'autres enfin ont soupiré pour la millionième fois, manifestant sourdement leur mécontentement et leur crainte de l'avenir :

Le Président de la République Tunisienne, chef de l'Exécutif, se saisit d'un certain nombre d'affaires, jugées ou en instance de l'être par les juridictions tunisiennes. Il s'en saisit, et nombreux sont ceux qui l'ont vu sur leur écran de télévision rendre son verdict. L'événement est certes de taille. Revenons-nous aux temps de la justice retenue ? Pas tout à fait, mais il n'y a qu'un pas qui nous en sépare. Quel sens donc donner à cet événement ?

Disons dès maintenant que nous n'avons nullement l'intention, dans cet article, de faire apparaître le bien ou le mal-fondé de la sentence. Disons tout simplement que, même si la marche de la justice a pu apparaître aux yeux de Bourguiba comme critiquable - mais est-on sûr que ce sont les juges qui en sont responsables et non nos lois -, n'y a-t-il pas d'autres solutions pour faire cesser les douleurs que de tuer le malade ? Cette morale fut effectivement pratiquée par Hitler et l'on ne garde pour lui que haine, indignation et mépris. Toujours est-il que ce coup mortel fut assigné et nous devons essayer de faire apparaître ses causes et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Soulignons au passage que M. Moore, professeur américain, ne s'est pas trompé lorsqu'il a qualifié notre régime de monarchie présidentielle. Or, tout monarque a sa curia-regis et, ne voulant pas être une exception à la règle, notre souverain s'en est forgé une, où les "cancans" et les "bobards" ont très vite circulé et ont

e complaisent  
favoriser acti-

nisie pour leur  
ématiquement  
, d'inspiration  
ait comme un  
e dans ce dis-  
ins le cadre de  
er, elle est du  
Peut-on croire  
unisie avec les  
rnement tuni-  
de pays arabes

car il s'inscrit  
ra être dépass-  
ire par rapport  
temps que l'on  
"criminels de

, se prend pour  
lélaissant de ce  
. D'autres enfin  
écontentement

it d'un certain  
ons tunisie.nes.  
ilévion rendre  
emps de la jus-  
pare. Quel sens

cet article, de  
out simplement  
urguiba comme  
onsables et non  
urs que de tuer  
et l'on ne garde  
coup mortel fut  
en tirer les con-

'est pas trompé  
tout monarque  
notre souverain  
e circulé et ont

constitué les délices de Son Altesse, qui s'est saisi de quelques-uns d'entre eux et les a jugés devant le peuple. Ceci d'ailleurs n'a fait qu'augmenter son prestige de "Don Quichotte défendant les veuves et les orphelins".

Mais ceci - quoiqu'en pensent certains - reste secondaire par rapport aux causes politiques qui sont les vrais soubassements de cette intrusion alarmante dans les affaires du juge.

La première cause réside en effet dans le fait que le corps des magistrats reste, malgré tout, hostile au culte de la personnalité et à la dictature. Il fallait donc lui signifier sa faiblesse et le faire apparaître sous son jour le plus sombre, bref le discréditer devant l'opinion publique tunisienne qui garde malgré tout un profond respect pour lui. Dorénavant, on ne doit respecter que Bourguiba, le seul à posséder les clés de la sagesse, du savoir, de l'impartialité et de la clairvoyance.

Le second élément à souligner est le fait qu'on n'a mis en cause dans ces procès que des intellectuels : - est-ce parce que les autres ne méritent pas cet honneur ? Cette explication est à notre avis peu probable. Ce qui est presque sûr, c'est qu'on a voulu signifier un sérieux avertissement à ceux qui appartiennent à "la classe discutante" (sic) qui, malgré la léthargie dans laquelle ils se trouvent, ont été jugés un peu trop bavards.

Relevons au passage le mépris avec lequel notre souverain traite ses sujets, sujets qui n'ont certainement pas comme lui passé vingt-cinq ans de leur vie dans les cachots. Mais si les causes sont si graves, les conséquences le sont encore plus. En effet, rien ne prouve que cette intrusion dans les affaires du juge soit la dernière, loin de là. Cette exception peut devenir la règle et Bourguiba peut à tout moment se saisir de n'importe quelle affaire et dicter aux juges ce qu'ils doivent faire. Rien ne prouve le contraire, d'autant plus qu'il n'a rencontré sur son chemin qu'acquiescement et basse acceptation de l'humiliation.

Fait encore plus grave est celui de dévoiler devant tout le monde la vie privée de l'individu, de le ridiculiser sadiquement et d'ignorer de ce fait la première lettre de l'alphabet du Droit de l'homme : son droit à la dignité. Et les choses étant ce qu'elles sont, rien ne prouve que l'on ne se servira pas plus tard de cet instrument pour discréditer à jamais tout indésirable, lui créer de toutes pièces une affaire de mœurs et le faire apparaître sur l'écran de la télévision comme étant "l'affreux Jojo".

Quelle fut la réaction des intellectuels tunisiens ? Certains ont dû en parler entre quatre murs, les portes et les fenêtres bien verrouillées. D'autres ont eu peur de la porte et du mur, ils ont de ce fait sauvegardé, nous n'en doutons guère, leurs belles petites situations. Mais, ce faisant, ils ont cautionné l'arbitraire et ont ignoré l'intérêt de tout un peuple. Cette responsabilité est très lourde. Supportez-en le poids.

En tout cas, Haroun Er Rachid, que l'on veut aujourd'hui imiter, a au moins à son actif cette belle injonction : "de quel droit traitez-vous les gens en esclaves, alors qu'ils sont nés libres".

\*  
\*  
\*

## LE CONFLIT SYRIE IRAK PETROLEUM C°

Depuis ce qu'il est convenu d'appeler désormais "le Tournant des Nationalisations" de janvier 1965; la République Arabe Syrienne est exposée aux assauts répétés et multiformes de l'impérialisme, à l'instar de la plupart des pays réputés progressistes dans le monde arabe ou ailleurs. Cette situation ne marque pas à nos yeux le fait que, parallèlement, la situation intérieure syrienne soit encore loin d'être totalement éclaircie. Cependant il n'en reste pas moins que la chute du gouvernement actuel dans le contexte arabe constitue l'un des objectifs primordiaux de l'impérialisme et des ses alliés locaux.

Aussi pensons-nous qu'il serait éroné, pour les progressistes arabes, de se dérober et de refuser leur soutien en invoquant des ambiguïtés internes réelles mais pour le moment secondaires. La RAS, s'est engagée dans une politique de développement déterminant la mobilisation de la plus grande part possible de ses ressources disponibles.

Dans cette optique, le gouvernement actuel en Syrie a été amené à s'intéresser au comportement très particulier de la société concessionnaire des champs pétroliers irakiens de Kirkouk et de Aln Salah : L'IRAK PETROLEUM COMPANY. Rappelons pour mémoire que la Syrie est essentiellement un pays de transit du point de vue pétrolier. 62 millions de tonnes sur 63 millions pour 1965, ont été évacuées par voie d'oléoducs à travers le territoire syrien. De plus, en dehors de l'hypothèse du lancement sur une grande échelle de supertankers - ce qui risque d'intervenir mais seulement à moyen terme - il serait encore fort onéreux pour le Cartel de devoir évacuer sa production irakienne par une autre voie (dans cette hypothèse il lui faudrait envisager la construction d'un oléoduc Kirkouk - Bassorah et transit par Suez). (1)

Aussi et jusqu'à nouvel ordre, la RAS occupe une liaison stratégique capitale et notamment vis à vis de l'I.P.C. (que l'on se remémore le sabotage des pipe-lines lors de l'expédition de Suez et ses conséquences sur l'approvisionnement européen). Or l'examen des comptes du Cartel a permis aux dirigeants syriens de constater qu'il existe un trou de quelque 330 millions de dollars entre les sommes payées et les redevances réellement dues sur la base de l'accord de 1955, soit beaucoup plus que la totalité des sommes nécessaires à la construction du barrage de l'Euphrate.

Pour l'avenir les Syriens réclament un ajustement qui porterait les redevances annuelles à 60 millions de dollars par an, au lieu des 30 millions actuels.

Zouhaïr Al-Khani, ministre d'Etat du gouvernement actuel syrien et l'un des principaux négociateurs, déclarait il y a quelque temps : "je tiens à affirmer que la Syrie n'a pas demandé une quelconque révision de l'accord de 1955. Nous n'en avons demandé que l'application. Voilà pourquoi il n'est pas question pour nous de partir d'un "pied nouveau" comme le prétend l'I.P.C. Ou bien nos calculs sont exacts et nos réclamations ne portent que sur ce qui nous est effectivement dû, ou bien nos calculs ne le sont pas et il faudrait bien dans ce cas, nous en fournir la preuve." En effet, les négociations de 1955 stipulent le versement aux pays de transit de la moitié des bénéfices de transport du lieu de production aux ports de chargement.

L'I.P.C., forte de la complaisance dont elle a pu jouir jusqu'ici de la part des gouvernements syriens précédents, a évidemment constaté cette version des faits. L'I.P.C. feint de ne voir qu'une "révision des droits" - lesquels sont acquis depuis l'accord de 1955 - là où il s'agit en réalité d'une révision des comptes.

ationalisations"  
sauts répétés et  
réputés progres-  
pas à nos yeux  
core loin d'être  
ute du gouver-  
primordiaux de

, de se dérober  
les mais pour le  
développement  
ressources dis-

à s'intéresser au  
champs pétroliers  
ANY. Rappelons  
du point de vue  
é évacuées par  
l'hypothèse du  
intervenir mais  
Cartel de devoir  
thèse il lui fau-  
et transit par

que capitale et  
e des pipe-lines  
nent européen).  
ens de constater  
sommes payées  
, soit beaucoup  
de de l'Euphrate.

redevances an-  
uels.

et l'un des prin-  
affirmer que la  
Nous n'en avons  
ir nous de partir  
iculs sont exacts  
ent d'û, ou bien  
tir la preuve."  
de transit de la  
de chargement.

si de la part des  
ersion des faits,  
nt acquis depuis  
ptes.

ouk de Banias.

Cependant il faut souligner que ce n'est pas la première fois qu'une compagnie pétrolière est prise la main dans le sac, l'Irak nous en a fourni l'exemple le plus éclatant lors du gouvernement Mosaddok, L'ex-ministre Saoudien des hydrocarbures le Cheik Abdallah Tariki nous en a fait la démonstration incontestable en de multiples occasions. Quelle a été la réaction de l'I.P.C. ainsi mise en accusation ? Il est bien évident qu'elle a choisi la voie oblique d'autant plus que l'exemple syrien risquerait de prendre valeur de précédent, La temporisation fournit un cadre de choix en attendant que les choses changent sur le plan intérieur syrien. (2)

L'I.P.C. ne renonce pas pour autant à employer ses armes propres ou, pour le moment, à menacer de le faire. "Que le gouvernement syrien prenne garde, écrit le Times, de nationaliser les pipe-lines qui traversent son territoire. Le premier à en pâtir serait l'Irak, L'Irak, la Syrie et le Liban seront les seuls perdants de l'opération."

L'Irak n'a-t-il pas demandé à augmenter sa production pétrolière à la cadence de 17,5% annuellement ? Ce que le Cartel lui a jusqu'à présent refusé, - le marché étant saturé et la capacité de production actuelle de 20%, supérieure à la demande.

Le gouvernement syrien a fait savoir en guise de réponse que : "La Syrie rejette tout marchandage. Elle tient à recouvrer intégralement toutes les sommes dues au trésor syrien. Celui-ci rentrera dans ses droits par tous les moyens en son pouvoir. D'ailleurs, il dispose de tous les moyens pour y parvenir."

Le conflit Syrie-I.P.C. est extrêmement grave. C'est, en effet, la première fois dans le monde arabe qu'un pays entend exploiter sérieusement sa situation de pays de transit pour devenir le partenaire à part entière des compagnies pétrolières. Aussi les progressistes arabes ne peuvent-ils que se féliciter de voir qu'un rapprochement sérieux vient de s'opérer entre la République Arabe Unie et la République Arabe Syrienne. Il est clair que la coordination des efforts, la résistance commune aux assauts des impérialistes ne sauraient que renforcer chacun des deux pays dans ses options socialistes.

Dans cette perspective, les forces de la gauche arabe doivent être conscientes de leurs responsabilités et comprendre que, non seulement sur le problème pétrolier qui se pose potentiellement dans le monde arabe tout entier mais sur celui de l'ensemble des autres problèmes économiques et politiques, elles doivent savoir déjouer les manoeuvres de division mises en oeuvre par les forces impérialistes et faire jouer leur solidarité active, faute de quoi leur état de dépendance actuelle ne saurait que s'éterniser.

-----  
2) Le Directeur général de l'I.P.C. lors de la réunion du 11.10.66 a demandé trois mois de délai en vue, dit-il, d'étudier de nouvelles propositions. Les Syriens lui accordent quinze jours.

Au moment où cet article est sous presse, la crise a éclaté avec les développements qu'on connaît, Saisie des biens de l'I.P.C. par le gouvernement syrien, blocage des oléoducs à Banias.

En Irak, le gouvernement, après s'être solidarisé avec la Syrie, rend responsable l'I.P.C. de tout arrêt ou de toute diminution de la production pétrolière. Selon l'expert saoudien, Cheik Tariki, actuellement conseiller des gouvernements de Damas et de Bagdad, l'éventualité d'une nationalisation des champs pétroliers en Irak n'est pas à exclure, au cas où la situation continuerait à se dégrader.

Au Liban, les répercussions de ce conflit se sont fait sentir. En effet, le nouveau gouvernement Karami rejette sur l'I.P.C. la responsabilité de tout préjudice qui résulterait dudit conflit.

# TRIBUNE LIBRE

Lancée pour permettre un débat de fond nécessaire et salubre dans les rangs de la Gauche tunisienne, notre Tribune en est aujourd'hui à son troisième volet. Ceci est la preuve la plus réconfortante de l'intérêt qu'elle a suscité et de l'écho qu'elle a trouvé chez tous ceux qui sont attachés à la Révolution Socialiste en Tunisie et aux voies et moyens qui peuvent la préparer et y conduire. Dans les prochains numéros nous continuerons le débat. Nous veillerons à ce que le niveau en reste toujours aussi élevé qu'il l'a été jusqu'ici.

La Gauche tunisienne en est encore au stade de l'analyse. Elle ne possède aujourd'hui ni une stratégie ni même une tactique face au régime destourien. La gauche se cherche encore parce qu'elle a refusé les "a priori" et les idées toutes faites plaquées sur des structures qui ne tiennent pas compte des données objectives de la vie politique dans notre pays.

Voilà plus de deux ans que les marxistes tunisiens essayent de détecter les contradictions de la société tunisienne et de comprendre la dialectique sociale du pays afin de s'y insérer, d'agir sur le processus politique et de bâtir par là l'avènement d'un régime authentiquement socialiste s'appuyant sur la classe ouvrière et la paysannerie pauvre.

Or, agir correctement sur la situation politique en Tunisie, c'est d'abord la comprendre. C'est pourquoi nous essayerons d'analyser la situation économique, politique et sociale du pays avant de proposer une stratégie et une tactique à la Gauche tunisienne.

## L'EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE

La Tunisie des dernières années de la colonisation était caractérisée du point de vue de l'accumulation du capital, par un rythme de 3,5%, mais ce rythme était trop faible pour faire sortir le pays du sous-développement. Examinons l'évolution de la situation économique après la prise en main des leviers de commande de l'Etat par le Néo-Destour.

a) L'ERE  
LIBERALE

L'indépendance de la Tunisie acquise en 1956 va ouvrir une période de crise profonde. Le gouvernement destourien, fidèle au libéralisme économique, reste impuissant et inactif devant la dégradation progressive de la situation.

En effet, l'indépendance effraie les colons, ceux-ci liquident dans la perspective de leur émigration. Il résulte de ce comportement des entrepreneurs une fuite massive des capitaux privés. Rappelons que le gouvernement était alors dépourvu des moyens de contrôle de la monnaie et des charges (jusqu'en octobre 1958).

L'épargne brute des entreprises passe de 10 milliards d'anciens francs en 1953 à 28 milliards en 1957. Mais, tandis qu'en 1953, cette épargne brute est investie, en 1957 elle est exportée à concurrence de 25 milliards d'anciens francs. Le système monétaire étranger apporte son concours à ce mouvement. Les banques se refusent à contrecarrer la politique de liquidation des entreprises.

De même, l'épargne des ménages est intégralement exportée. Bien plus, les ménages vont profiter de l'absence de contrôle des changes pour exporter leurs avoirs liquides : en 1957, 12 milliards d'anciens francs seront exportés par les ménages.

Ainsi, en 1957, la Tunisie voit pour la première fois de son histoire l'exportation totale de l'épargne privée : 36 milliards de francs. Les investissements sont tombés de 19,5% de la production en 1953 à 7,7% de la production en 1957.

La Tunisie, sur le plan économique, en 1957, allait à la dérive. L'option libérale prôchée par le Président Bourguiba allait être battue en brèche. Essayant d'éviter la ruine totale du pays, le Néo-Destour opte pour une politique interventionniste.

b) LE DEBUT  
DE  
L'INTERVENTIONNISME  
ET  
LA PLANIFICATION

Le gouvernement tunisien qui s'était voulu libéral en matière économique devient malgré lui interventionniste. Pour juguler la fuite des capitaux, il crée une monnaie nationale, il institue le contrôle des changes et va commencer à jeter les fondements d'un système bancaire national.

En 1960, année d'un relatif redressement, le taux d'investissement, qui était en 1953 de 17% du produit intérieur brut et de 7% en 1957, remonte à 15 %, ces investissements sont pour 53% publics. L'aide extérieure occidentale et une augmentation des impôts ont permis cette relative amélioration par rapport à l'année 1957.

Par ailleurs, les dépenses administratives n'ont fait que croître par rapport à l'année 1953 : le nombre des agents publics tunisiens est passé de 12.000 vers 1955 à 80.000 en 1960.

L'efficacité des investissements publics en Tunisie a été très faible. Ces investissements orientés surtout vers des domaines non productifs ou peu productifs ont augmenté le nombre des agents publics, mais n'ont pas entraîné un démarrage de la croissance de la base matérielle agricole et industrielle de l'économie. C'est ainsi que les taux de croissance pendant les années 1959-1962 sont les suivants : 0% en matière agricole, 4% en industrie et transport, 33% en matière de construction et travaux, 7% dans le domaine du commerce et des services. Comme le montrent ces chiffres, le problème du démarrage économique n'a pas été résolu en 1960 malgré le relatif redressement des investissements. Le gouvernement tunisien croit pouvoir l'atteindre par le Plan décennal.

c) LE PLAN  
DECENNAL  
ET SES LIMITES

Le plan décennal (1962-1971) se propose de réaliser quatre objectifs :

Premièrement : Assurer un revenu minimum de 45 dinars par an et par tête d'habitant et cela pour toutes les couches les plus défavorisées de la population.

Deuxièmement : Atteindre cet objectif sans être sous la dépendance extérieure, c'est-à-dire que l'aide internationale doit diminuer progressivement jusqu'à s'annuler.

Troisièmement : Opérer un modeste changement dans les structures économiques.

Quatrièmement : Porter le taux de l'épargne nationale au cours de cette décennie à 26% du produit intérieur brut. Les responsables de la planification ont estimé qu'un taux de 6% est suffisant pour réaliser pleinement le contenu du Plan. Ce résultat doit être acquis grâce à un volume d'investissement net pour la période 1962-1971 s'élevant à 895 millions de dinars, ventilés de la manière suivante :

- Agriculture, pêche, élevage : 245 millions de dinars
- Industrie et Tourisme : 160 millions de dinars
- Infrastructure : 195 millions de dinars
- Administration et développement social : 295 millions de dinars

Remarquons dès à présent l'importance donnée à l'infrastructure et à l'administration au détriment des deux secteurs les plus productifs : l'agriculture et l'industrie. Ici quelques remarques s'imposent :

En ce qui concerne le problème de la croissance démographique, les perspectives décennales sont très optimistes. On sait que le taux de croissance démographique actuel en Tunisie varie entre 2,2 et 2,5%. Or, le plan table sur l'hypothèse d'un abaissement progressif de ce taux, de sorte que le taux moyen de croissance de la population serait de 1,8% par an.

De même en ce qui concerne le mode de financement, le plan est très irréaliste : l'épargne publique, qui a été de 12 millions de dinars en 1960 et 1964 doit passer à 15 millions en 1968 et à 57 millions en 1971. Rappelons que cela est impossible car on est arrivé à dégager ces 12 millions de dinars par une ponction fiscale très importante, égale à 28% de la production. On se demande donc comment l'épargne publique va passer de 12 millions à 57 millions en 1971.

Enfin, la dernière remarque intéresse la question de l'autodéveloppement. Le plan prévoit qu'en 1971, 35% seulement des investissements viendront de l'étranger. Or, vu l'accroissement toujours continu des dépenses administratives, l'insuffisance de l'épargne publique, le gouvernement tunisien sera obligé de faire appel de plus en plus à l'aide extérieure, ce qui accroît la dépendance politique et économique de la Tunisie.

La mise en pratique de la première tranche du Plan (1962-1964) confirme cette analyse.

Rappelons que le taux de croissance effectivement réalisé au cours du Triennal n'est pas de 6%, mais de 3 à 3,5%. Certes, dès l'année 1962, le volume des investissements s'est élevé à 27% de la production intérieure brute. Mais l'efficacité de ces investissements a été très faible et très inférieure au Plan décennal. Ainsi, en quatre ans (1960-1961-1962-1963), les investissements qui ont été de 290 millions de dinars n'ont entraîné qu'une croissance de 30 millions de dinars. Il n'y a pas de doute, dans la répartition des investissements, la priorité a été accordée à l'infrastructure et aux secteurs administratifs (non rentables ou rentables à long terme) au lieu d'être attribués aux secteurs immédiatement productifs : l'agriculture et l'industrie.

Notons que les dépenses administratives ont dépassé les prévisions puisqu'elles sont passées de 83 millions en 1960 à 106 millions en 1964 et que l'autodéveloppement reste un vœu pieux. En effet l'origine des investissements de 1960 à 1964 est très révélatrice. L'apport extérieur en capital passe de 15 millions de dinars en 1960 à 33 millions en 1962. Ces capitaux proviennent presque exclusivement du bloc occidental, et principalement des Etats-Unis. Ainsi, si l'apport extérieur en 1960 représente 31% des investissements, en 1964 l'aide étrangère représente à elle seule 50%.

La mise en application du Triennal se caractérise donc par un taux de croissance de la production allant de 3 à 3,5%, par une augmentation des dépenses administratives au rythme de 6,4 (alors que la production a augmenté de 3,5%) et par que aide étrangère égale à 50% des investissements.

nce extérieure,  
vement jusqu'à

es économiques.  
rs de cette dé-  
a planification  
ement le conte-  
investissement  
rs, ventilés de

dinars  
dinars  
dinars  
dinars

re et à l'admi-  
: l'agriculture

les perspecti-  
croissance démo-  
le plan table  
rte que le taux

est très irréa-  
en 1960 et 1964

Rappelons que  
lions de dinars  
production. On  
lions à 57 mil-  
veloppement. Le  
ta viendront de  
ses administra-  
t tunisien sera  
qui accroît la

confirme cette

cours du Trien-  
2, le volume des  
ure brute. Mais  
s inférieure au  
investissements  
roissance de 30  
n des investis-  
secteurs admi-  
être attribuée  
ustrie.

révisions puis-  
en 1964 et que  
investissements  
apital passe de  
aux proviennent  
des États-Unis,  
etissements, on

taux de crois-  
on des dépenses  
gmenté de 3,5%)

Certes, le Plan Quadriennal se propose de diminuer les dépenses administrati-  
ves, qui ne doivent pas dépasser le taux de 4,7 par an au lieu de 6,4%.

Or, nous savons que si le taux de croissance de la production ne dépasse pas  
4% et si les dépenses administratives n'augmentent qu'au rythme de 5% vers  
les années 1968-1970, la capacité publique d'épargne s'annule et la Tunisie  
aura alors besoin, non pas de 56 millions de dinars d'aide extérieure, mais de  
80 millions de dinars destinés à couvrir, non pas 50% de la totalité des in-  
vestissements, mais un taux plus important égal à 70%. L'objectif de l'auto-  
développement et de l'indépendance économique paraît s'éloigner de plus en plus.

On voit donc que le problème du développement économique en Tunisie est loin  
d'être réglé. En effet, on peut dire qu'en 1964-1965 c'est tout juste si la  
Tunisie a retrouvé le taux de croissance de la période coloniale. Les condi-  
tions préalables d'une véritable planification qui aboutirait à une augmenta-  
tion annuelle de la production supérieure à 6% (et cela pendant 15 à 20 ans),  
la priorité accordée à la base matérielle (l'agriculture et l'industrie en  
matière d'investissement) et la marche accélérée vers la libération de  
l'aide extérieure ne se trouvent pas réalisées en Tunisie. L'option d'un mode  
de développement socialiste a été rejetée délibérément en Tunisie. Le rejet  
de cette option dépend de considérations plus politiques que techniques,  
c'est-à-dire de la dialectique sociale et des forces politiques en présence,  
et cela depuis la conquête de l'indépendance nationale.

## L'EVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE EN TUNISIE

LE P.S.D.  
EST  
HETEROGENE  
SOCIALEMENT  
MAIS A DIRECTION  
PETITE  
BOURGEOISE

Devant l'échec de la grande bourgeoisie à diriger le mouvement national et  
l'incapacité de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre à s'organiser,  
la petite bourgeoisie des années 1930 s'est emparée de la direction du mouve-  
ment national et a mobilisé les diverses classes sociales contre la domina-  
tion coloniale. Le néo-Destour est donc le Parti de l'Indépendance nationale.

Une fois ce but réalisé, il a maintenu le slogan de l'Unité Nationale et toute  
idée de lutte des classes fut rejetée. En effet, la petite bourgeoisie n'est  
pas à vrai dire une classe sociale au sens strict du mot, mais une couche in-  
termédiaire entre la bourgeoisie traditionnelle (foncière et commerçante)  
d'une part, et la classe ouvrière et la paysannerie d'autre part. Sur le plan  
idéologique, la petite bourgeoisie se caractérise par deux points essentiels :  
elle reconnaît d'un côté l'existence des classes sociales, mais d'un autre côté  
elle réfute la lutte des classes dans la société et prône la conciliation  
des classes par l'intermédiaire de l'appareil de l'Etat. Ce dernier étant  
pour la petite bourgeoisie un organe de conciliation placé au-dessus des  
classes sociales et détaché toujours de sa base concrète.

Si l'idéologie du néo-Destour est petite-bourgeoise, on trouve par contre en son sein toutes les contradictions de la société tunisienne : propriétaires fonciers, grands commerçants, fonctionnaires, ouvriers, paysans pauvres, etc. cela à l'échelle de la base et des postes de responsabilité subalterne. Au bureau politique du P.S.D. par contre, on ne trouve pas de représentants des classes populaires ni même une prédominance de la bourgeoisie traditionnelle. Les éléments qui tiennent la direction sont de par leurs origines et leurs fonctions sociales des éléments petits-bourgeois.

a) LA S

LE PARTI  
SOCIALISTE  
DESTOURIEN  
EST  
UN SIMPLE  
ROUAGE  
DE  
L'ETAT

Le P.S.D. essaye de contenir la lutte des classes dans la société tunisienne. Les structures antidémocratiques du parti (au sommet le bureau politique est nommé par le Président du Parti et à la base les cellules sont sous le contrôle des comités de coordination présidés par le gouverneur et dominés par lui) stoppent l'initiative des masses. Le parti par rapport aux classes sociales est donc un organe d'encadrement destiné à neutraliser, à figer et à atténuer la lutte des classes. Par rapport à l'appareil de l'Etat, le P.S.D. n'élabore pas la ligne générale que doit suivre le gouvernement. Bien au contraire, il est devenu un rouage de l'Etat, c'est-à-dire un simple facteur de pouvoir. Cela est même une des caractéristiques du régime. Après l'indépendance, Bourguiba a gouverné en s'appuyant sur l'appareil de l'Etat jusqu'à l'affaire de Bizerte et le complot, c'est-à-dire jusqu'aux années 1961-1962. L'Etat prenait alors des décisions sans jamais se référer au Parti. Tel fut le cas des décrets de 1956 en ce qui concerne la situation sociale de la femme, de la déclaration de la République, et surtout de la bataille de Bizerte et de l'adoption de la planification. Après 1961-1962, Bourguiba réorganise le Parti et fait de lui un facteur de pouvoir. Le régime aura pour principal appui le Parti réorganisé qui pénètre et encadre toutes les organisations nationales, ainsi que les classes et les couches sociales, par l'intermédiaire des cellules professionnelles. La décision politique prise par les institutions étatiques, c'est-à-dire, en fait, par une stricte minorité de personnes appartenant à l'administration, est transmise de haut en bas aux cellules : c'est ce que le régime actuel appelle "les campagnes d'explication". Le P.S.D. est donc un parti qui ne joue pas un rôle moteur au sein du pays. Il est la force d'appui du régime, c'est-à-dire un organe de quadrillage ou d'encadrement. Le congrès de Bizerte n'a fait qu'institutionnaliser la coupure entre le sommet et la base ou plus exactement la dictature du sommet sur la base du Parti. Les structures antidémocratiques instituées par le dernier congrès livrent le Parti d'une manière ouverte aux éléments administratifs de l'appareil de l'Etat. Dominé par les organes de l'administration, tant à l'échelle de la direction nationale qu'à l'échelle régionale, le P.S.D. est à l'heure actuelle un appendice de l'Etat, c'est-à-dire un simple prolongement de l'appareil de l'Etat.

LES  
LA PLANI

Mais quelle a été l'attitude de l'appareil de l'Etat face aux classes sociales ? Peut-on affirmer objectivement aujourd'hui qu'il existe une liaison étroite entre la bourgeoisie traditionnelle et l'Etat et que ce dernier est "approprié" par la classe foncière et commerçante ? Plus précisément, peut-on dire aujourd'hui que l'administration, l'armée, la police etc... sont détachées, comme en Occident, par la bourgeoisie, classe économiquement dominante qui a imposé ses vues à la société, et que l'Etat veille à l'ordre bourgeois, ou par contre que, tout comme dans les Etats socialistes, l'appareil d'Etat est entre les mains d'un parti qui s'appuie sur les ouvriers et les paysans ? Pour répondre à cette question il est nécessaire de distinguer deux phases : l'ère libérale et celle de la planification.

e par contre en  
: propriétaires  
ns pauvres, etc.  
subalterne. Au  
présentants des  
traditionnelle.  
ignes et leurs

été tunisienne.  
u politique est  
nt sous le con-  
et dominés par  
classes socia-  
figer et à at-  
Etat, le P.S.D.  
t. Bion au com-  
ple facteur de  
près l'indépen-  
l'Etat jusqu'à  
nées 1961-1962.  
Parti, Tel fut  
dale de la fom-  
ille de Bizerte  
uiba réorganise  
pour principal  
rganisations na-  
l'intermédiaire  
ar les institu-  
té de personnes  
aux cellules :  
ion". Le P.S.D.  
pays. Il est la  
e ou d'encadre-  
a coupure entre  
sur la base du  
ier congrès li-  
s de l'appareil  
l'échelle de la  
l'heure actuel-  
t de l'appareil

classes socia-  
ste une liaison  
ce dernier est  
ément, peut-on  
c... sont déte-  
ément dominante  
rdre bourgeois,  
appareil d'Etat  
t les paysans ?  
r deux phases :

a) LA SITUATION  
DE  
L'ETAT  
DANS  
LA PHASE  
LIBERALE

Dès les premiers jours de l'indépendance, la petite bourgeoisie qui s'est installée aux postes de commande, n'a pas du tout caché ses options en matière économique. L'Etat accorde sa confiance à la bourgeoisie traditionnelle et lui donne carte blanche pour développer le pays selon un mode capitaliste. En favorisant la classe possédante sous l'ère libérale et en luttant contre la classe ouvrière qui cherchait à émerger alors sur la scène politique (démanchement de l'U.G.T.T. en 1956 après une scission habilement menée et mise au pas de la centrale ouvrière en la soumettant à la tutelle étroite du parti), l'Etat avait pratiqué délibérément une politique de classe favorable à la bourgeoisie traditionnelle. On peut donc dire que, sous l'ère libérale, l'appareil de l'Etat, bien que entre les mains de petits bourgeois, était celui de la classe puissante : celle qui domine économiquement. Mais la bourgeoisie traditionnelle était peu encline à adopter des techniques nouvelles et à procéder à des investissements productifs. Après l'échec cuisant de la bourgeoisie foncière et commerçante, l'appareil de l'Etat, qui était alors en accord avec sa base de classe, effectue un revirement : c'est la seconde phase qui débute avec les années 1960-1961.

b) L'ETAT  
ET  
LES CLASSES  
SOCIALES  
SOUS  
LA PLANIFICATION

La détérioration de la situation économique amène un revirement dans l'option de développement économique. La petite bourgeoisie qui détenait l'appareil de l'Etat abandonne le libéralisme économique et opte pour une politique interventionniste. L'Etat devient alors le principal investisseur du pays. Les interventions du gouvernement en matière agricole pour remodeler modestement les structures (institution de coopératives) ont incontestablement heurté la bourgeoisie foncière. De même, la reconversion du secteur commercial et la nationalisation d'une large part du commerce extérieur ont mécontenté les commerçants, qui profitaient de leur situation d'intermédiaires pour réaliser de grands bénéfices, et la population tunisienne. On peut dire sans crainte de se tromper que, dès le début de l'interventionnisme et de la politique de planification, la classe possédante traditionnelle est entrée en contradiction avec l'Etat. Ce dernier n'est plus en liaison étroite avec sa base de classe comme cela était de règle dans la phase libérale. Est-ce à dire que l'appareil de l'Etat sous l'ère de la planification est devenu celui des ouvriers et de la paysannerie pauvre ? Nous ne le pensons pas et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, parce que l'équipe petite-bourgeoise qui détenait la direction de l'Etat a rejeté à la base l'option d'un mode de développement socialiste qui met en cause les intérêts de la classe possédante, non en la liquidant physiquement, mais en posant ouvertement le problème de la révision de la répartition de la propriété et les modes de gestion des unités économiques dans un sens favorable aux classes laborieuses et déshéritées, ce qui permet d'obtenir l'adhésion de la quasi-totalité de la population, qui est en définitive la principale force productive capable de lutter véritablement contre le sous-développement en réalisant un grand effort d'accumulation de capital. Cela explique bien entendu la participation enthousiaste des masses et leur irruption sur la scène politique et économique.

La seconde raison, qui montre que la classe ouvrière et la paysannerie pauvre ne se reconnaissent pas dans l'Etat, est que le gouvernement, malgré son option pour la planification, n'a pas cessé de se heurter à l'organe qui les représente : l'U.G.T.T. La mise au pas de la centrale ouvrière après la dévaluation du dinar et sa neutralisation par l'intermédiaire des cellules pro-

fessionnelles du Parti montrent clairement que l'appareil de l'Etat ne bénéficie en aucun cas de l'appui et du soutien de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre.

On peut affirmer, aujourd'hui, qu'aucune des classes sociales ne se reconnaît dans le gouvernement qui assure la direction de l'appareil de l'Etat; les unes parce qu'elles ont subi quelques atteintes à leurs anciens privilèges, sans toutefois les perdre pour une large part; les autres parce qu'elles ne voient pas du tout leurs aspirations réalisées (fin de l'exploitation, amélioration de leur situation matérielle, etc...) ou en voie de réalisation. Mais si le pouvoir de l'Etat a acquis comme médiateur une certaine indépendance momentanée vis-à-vis des classes en présence, peut-on affirmer "qu'il plane dans les airs" et qu'il ne possède aucune assise sociale? Nous pensons qu'il n'en est rien.

## LE PROBLEME DE L'ASSISE SOCIALE DU REGIME

Une partie de la Gauche, après la planification, constatant, premièrement, le refus de la bourgeoisie traditionnelle de collaborer avec le gouvernement dans le domaine économique, en second lieu le rejet par le gouvernement d'un mode de développement socialiste s'appuyant sur la classe ouvrière et la paysannerie pauvre et, troisièmement, la prolifération de nouvelles institutions économiques (sociétés nationales, sociétés d'économie mixte, unités de production, coopératives de service, unions régionales, etc.), a conclu que la seule assise sociale possible du régime actuel ne peut être que cette bureaucratie que le gouvernement est amené fatalement à développer tout le long de l'application du plan et de la prise en main de l'appareil économique par l'Etat. Toujours selon ce même point de vue, tôt ou tard la pression de la bureaucratie se fera alors sentir sur le gouvernement.

En effet, selon cette thèse, la contradiction entre les intérêts de la bourgeoisie traditionnelle (attachée à ses privilèges, mais incapable de développer le pays) et ceux de la bureaucratie (toujours en plein développement et de plus en plus jalouse de son autorité) ne tardera pas à devenir de plus en plus aiguë. La bureaucratie, n'ayant d'autres moyens d'enrichissement que les postes que ses membres occupent au sein de l'Administration et de l'appareil économique, n'est pas disposée à rester inactive face à la détérioration de la situation économique et de courir par là le risque d'une révolution sociale qui limiterait incontestablement ses privilèges. Elle exercera donc une pression sur le gouvernement et l'amènera à liquider les biens de la bourgeoisie traditionnelle. En d'autres termes, les terres de la classe foncière seront nationalisées et gérées par la bureaucratie. La Tunisie aura donc, après cette phase, un régime conforme "au capitalisme d'Etat", où la bureaucratie sera alors pleinement l'assise sociale du régime et le gouvernement l'authentique représentant de cette nouvelle couche sociale qui s'est développée pendant la période interventionniste.

Etat ne bénéficie et de la

se reconnaît de l'Etat; les privilèges, ce qu'elles ne l'aitation, amé- réalisation. taine indépen- firmer "qu'il ? Nous pensons

entièrement, le e gouvernement vernement d'un ère et la pay- es institutions ts de produc- u que la sou- te bureaucra- out le long de onomique par pression de la

ts de la bour- le de dévelo- veloppement et nir de plus en sement que les de l'appareil térioration de olution socia- rcera donc une ns de la bour- lasse foncière sie aura donc, où la bureau- e gouvernement ui s'est déve-

Cette thèse semble sous-estimer deux points fondamentaux :

Le poids de l'impérialisme qui s'exerce sur le pays et qui réduit la liberté de manoeuvre de la bureaucratie. En effet, nous avons vu dans l'analyse de la situation économique en Tunisie que la moitié du capital investi vient de l'étranger et plus exactement de l'Occident (une large part est fournie par les U.S.A.). Remarquons aussi que, pendant le quadriennal, il est fort probable, si le secteur privé reste toujours réticent et que les dépenses administratives ne diminuent pas (ce qui est très possible dans la mesure où le gouvernement continue à renflouer les unités étatiques déficitaires), que la part des investissements venant de l'Occident risque d'atteindre 70% des investissements. Comme l'indiquent les deux chiffres cités, la pression de l'impérialisme ne tardera pas à se faire sentir le jour où la bureaucratie pèsera de son poids pour accélérer le processus de nationalisation. Le poids de l'impérialisme s'exercera doublement, aussi bien sur l'équipe au pouvoir que sur l'assise sociale du régime, à savoir la bureaucratie. Devant l'importance de l'aide extérieure en matière d'investissement, d'une part le gouvernement aura une marge de manoeuvre réduite sur le plan intérieur (freinage d'une radicalisation du régime) et extérieur, d'autre part le rôle progressif de la bureaucratie se trouve fortement limité. En effet, la bureaucratie ne peut se dispenser de l'aide extérieure que lui fournit l'impérialisme : cette aide lui est indispensable pour conserver ses privilèges et éviter une situation économique qui risque de mettre en question les assises mêmes du régime garantissant ses intérêts.

Le second point dont cette thèse ne tient pas compte est la naissance d'un embryon de bourgeoisie moderne et dynamique d'origine petite-bourgeoise. Cette branche nouvelle de la bourgeoisie est jugée hâtivement comme étant négligeable dans l'analyse de la situation politique et économique en Tunisie.

Or cet embryon existe bel et bien, il dérive le plus souvent de la petite bourgeoisie étatique et est même encouragé par le gouvernement. Il s'agit d'examiner si cet embryon est capable de survivre et de se développer sous le régime actuel. Bref, il s'agit de voir si les conditions tant internes qu'externes poussent vers son développement ou si, au contraire, cet embryon est incapable de vivre et de prospérer dans le système politique et économique actuel de la Tunisie. Qu'en est-il en fait ?

19) Pour ce qui est de l'influence extérieure qui s'exerce sur notre pays compte tenu des facteurs international et national, on a déjà vu le poids important de l'impérialisme qui limite indiscutablement la marche vers une radicalisation du régime. Il serait vain de compter sur une aide importante de l'impérialisme en pratiquant sur le plan intérieur et extérieur une politique progressiste. Analyser la situation politique et économique de la Tunisie comme si elle vivait en vase clos, c'est aboutir à une vue partielle des choses, et par là même à une conclusion erronée.

20) Sur le plan intérieur, il est indiscutable que l'interventionnisme de l'Etat au point de vue économique a entraîné le développement de la bureaucratie. Cette couche sociale a incontestablement des privilèges à conserver et peut-être des ambitions à réaliser; mais avant de conclure qu'un jour ou l'autre elle s'attaquera impitoyablement à la bourgeoisie traditionnelle, il faut examiner quelles sont aussi ses limites. La bureaucratie en Tunisie est disposée à lutter contre les intérêts de la bourgeoisie traditionnelle dans la mesure où elle ne se trouvera pas en conflit avec l'impérialisme qui lui assure malgré tout une relative "paix sociale", absolument indispensable pour ne pas perdre ses privilèges. Qu'elle s'attaque impitoyablement à la bourgeoisie traditionnelle, et la voilà dépouillée des subsides que lui verse l'impérialisme, et ses lendemains seraient alors précaires. La bureaucratie n'est pas prête en bonne logique à tenter pareille aventure en Tunisie.

Certains sont convaincus que la bureaucratie demeure malgré tout nationaliste et n'est pas du tout disposée à dépendre économiquement en grande partie de l'impérialisme. Il faut observer que les concessions qui ont été faites cette année aux sociétés étrangères dans la base de Bizerte montrent que la bureaucratie est allée plus loin dans sa politique de compromis avec l'impérialisme que ne le pensaient certains éléments de la Gauche tunisienne. Supposons tou-

lefois que la bureaucratie discordante de l'aide extérieure occidentale désire malgré tout conserver une certaine liberté de manœuvre et qu'elle refuse de s'acheminer au-delà d'une certaine limite (le plan quadriennal fixe l'aide étrangère destinée à l'investissement à un taux de 50%) vers un processus d'asservissement; indubitablement, elle doit alors compter sur les ressources internes de la Tunisie pour limiter la pression du pays ou des pays occidentaux qui apportent leur concours à la Tunisie. Mais alors où la bureaucratie a-t-elle des chances de trouver sur le plan interne des ressources afin de ne pas être un simple pion de l'étranger ?

Une partie de la gauche affirme qu'elle ne peut les trouver qu'en liquidant la bourgeoisie traditionnelle au point de vue économique, c'est-à-dire en nationalisant ses biens. Nous avons vu que cette thèse ne résiste pas à l'examen dès lors qu'on tient compte de l'impérialisme qui, incontestablement, fournit à l'heure actuelle une aide appréciable à la bureaucratie et n'est pas du tout disposé à favoriser une politique de rationalisation qui s'attaquerait aux moyens de production. Il reste à la bureaucratie un autre moyen, qui est certes plus difficile : c'est la collaboration et l'encouragement de cet embryon de bourgeoisie moderne qui s'est dégagé de la petite-bourgeoisie gouvernementale des anciens membres des professions libérales afin qu'ils soient pour elle un appoint important.

Plusieurs indices montrent qu'on s'achemine vers pareille évolution. En effet, toute la politique de la bureaucratie est axée sur une planification qui refuse le bouleversement radical des structures économiques et sociales. Bien plus, on a déjà vu qu'une politique de nationalisation plus poussée était impossible pour des raisons qu'on a expliquées, plus haut. Or la mise en application du plan décennal et la réussite de la politique actuelle du gouvernement supposent malgré tout des ressources locales non négligeables. Ces ressources ne peuvent venir que d'une importante épargne publique (ce qui implique une austerité administrative) et d'un encouragement du secteur privé afin qu'il investisse dans les secteurs prévus par le plan. Rappelons que l'épargne publique dans le système actuel a très peu de chance de suffire et de constituer la seule source des fonds locaux investis et cela pour plusieurs raisons :

- 1°) Tout d'abord les dépenses administratives sont importantes pour permettre de dégager une forte épargne publique.
- 2°) Ensuite la sanction fiscale a été poussée à son maximum et ne peut donc venir au secours de l'Etat pour investir selon les termes du plan.
- 3°) Ne parlons pas des entreprises publiques ou parapubliques qui sont en majorité déficitaires.

Il est donc entendu qu'il reste au gouvernement une chance : c'est l'encouragement d'un secteur privé moderne à se développer et peut-être même la concession de certaines entreprises que l'Etat a mises sur pied (mais qui sont déficitaires à l'heure actuelle); ce qui lui permettra d'abaissier légèrement les dépenses administratives comme le prévoit le Plan Quadriennal, d'avoir un appoint important en matière d'investissement économique et par suite d'alléger son assise sociale par la collusion des intérêts de la bureaucratie (dont la pression est limitée par l'impérialisme) et de ceux d'une bourgeoisie moderne à qui le Plan a confié le développement d'une partie du secteur privé.

Mais alors, dans ces conditions, et devant pareille évolution, que doit faire la gauche pour s'insérer dans la dialectique sociale et amener les masses des ouvriers et des paysans pauvres à peser de leur poids sur la situation politique afin de hâter l'avènement d'un régime authentiquement socialiste ? Il est entendu que l'analyse de la situation politique et sociale n'est pas une fin en soi ni même un exercice qui a pour but de saisir les ressorts d'un régime et de satisfaire par là une curiosité intellectuelle. L'objet de la gauche tunisienne n'est pas d'analyser pour analyser mais bien au contraire de comprendre les fondements d'un régime, de saisir ses contradictions afin d'agir efficacement sur la réalité politique et sociale. Pour cela, la gauche doit avoir une stratégie et une tactique claires, en fonction de l'analyse qu'elle a faite et des contradictions qu'elle a décelées au sein de la société tunisienne.

# LA STRATEGIE DE LA GAUCHE

La Gauche pense à juste titre que la politique économique actuelle ne saurait résoudre le problème du sous-développement. Nous avons déjà montré quels sont les obstacles intérieurs et extérieurs qui vont à l'encontre du choix d'un mode de développement économique socialiste dans notre pays. Aussi pensons-nous que la situation de la Tunisie reste explosive à long terme tant que le problème du développement n'a pas été réglé ou du moins n'est pas en voie de résolution. Dès lors, la Gauche doit s'organiser pour agir efficacement sur la situation politique, économique et sociale, et pour cela il lui faut un instrument de lutte. Sa stratégie serait donc la constitution d'un parti révolutionnaire hautement conscient et lié à la classe ouvrière et à la paysannerie pauvre. Il s'agit d'océrer en somme la reconversion d'une Gauche intellectuelle, affaiblie, morcelée et dispersée, mais apte à comprendre et à analyser la situation politique économique et sociale de notre pays en une Gauche révolutionnaire, unitaire, paysanne et agissante, mais ayant établi la liaison avec les masses. Tant que la Gauche d'aujourd'hui n'arrive pas à mettre sur pied un parti révolutionnaire en étroite liaison avec les ouvriers et la paysannerie pauvre, elle est condamnée à observer seulement et à assister en spectatrice à la dialectique sociale sans pouvoir agir sur la situation politique de la Tunisie.

Mais si la formation d'un parti de masse est une tâche de longue haleine à laquelle doit s'atteler la Gauche d'aujourd'hui, il est légitime de se demander quelle pourrait être la tactique qui va être mise au service de la stratégie fixée.

## LA TACTIQUE DE LA GAUCHE OU SES TACHES IMMEDIATES

### 1. L'autonomie du mouvement

Avant d'aborder cette question, une remarque s'impose. La tâche d'un révolutionnaire, son attitude envers "l'entrisme" dans une organisation quelconque, se fait en fonction d'une analyse objective de ce que peut apporter "l'entrisme" de positif à l'organisation révolutionnaire dans laquelle il milité; plus exactement, il s'agit d'examiner si la tactique de "l'entrisme" sert la stratégie qu'on s'est déjà fixée, ou au contraire risque de lui nuire. C'est en fonction de ces seules considérations que nous devons accepter l'entrisme ou le rejeter.

Les partisans de l'entrée au néo-Destour parmi la gauche marxiste avancent deux arguments :

a) La Gauche tunisienne n'a pas jusqu'à joué un rôle important dans la vie politique du régime. C'est pourquoi il lui est absolument nécessaire d'aggraver les contradictions qui existent à l'heure actuelle dans la société tuni-

centrale désire  
elle refuse de  
il fixe l'aide  
un processus  
les ressources  
pays occiden-  
burocratie  
ces afin de ne

l'en liquidant  
à-dire en ma-  
pas à l'exa-  
blement, four-  
t n'est pas du  
s'attaquerait  
royon, qui est  
ant de cet em-  
bourgeoisie gau-  
qu'ils soient

tion. En effet,  
ction qui re-  
ociales. Bien  
sède était in-  
se en appa-  
u gouvernement  
ces ressources  
à impliquer un  
vé afin qu'il  
l'épargne pur-  
et de consti-  
teurs raisons :

pour permettre

it ne peut donc  
en.

qui sont en re-

est l'encoura-  
e rdm la con-  
traits qui sont  
sur légèrement  
al, d'avoir un  
suite d'flar-  
ocratie (dont  
bourgeoisie no-  
secteur privé.

doit faire la  
les masses des  
dition poli-  
socialiste ? Il  
n'est pas une  
sorte d'un ré-  
jet de la gau-  
u contraire de  
me afin d'agir  
la gauche doit  
analyse qu'elle  
société tuni-

## LA STRATEGIE DE LA GAUCHE

La Gauche pense à juste titre que la politique économique actuelle ne saurait résoudre le problème du sous-développement. Nous avons déjà montré quels sont les obstacles intérieurs et extérieurs qui vont à l'encontre du choix d'un mode de développement économique socialiste dans notre pays. Aussi pensons-nous que la situation de la Tunisie reste explosive à long terme tant que le problème du développement n'a pas été réglé ou du moins n'est pas en voie de résolution. Dès lors, la gauche doit s'organiser pour agir efficacement sur la situation politique, économique et sociale, et pour cela il lui faut un instrument de lutte. Sa stratégie serait donc la constitution d'un parti ré-  
volutionnaire hautement connecté et lié à la classe ouvrière et à la paysan-  
rie pauvre. Il s'agit d'opérer en somme la reconversion d'une gauche intel-  
lectuelle, affaiblie, morcelée et dispersée, mais apte à comprendre et à ana-  
lyser la situation politique économique et sociale de notre pays en une Gau-  
che révolutionnaire, unie, pesante et agissante, mais ayant établi la liaison  
avec les masses. Tant que la gauche d'aujourd'hui n'arrive pas à mettre sur  
pied un parti révolutionnaire en étroite liaison avec les ouvriers et la pay-  
sannerie pauvre, elle est condamnée à observer seulement et à assister en  
spectatrice à la dialectique sociale sans pouvoir agir sur la situation poli-  
tique de la Tunisie.

Mais si la formation d'un parti de masse est une tâche de longue haleine à laquelle doit s'atteler la gauche d'aujourd'hui, il est légitime de se demander quelle pourrait être la tactique qui va être mise au service de la stratégie fixée.

### LA TACTIQUE DE LA GAUCHE OU SES TACHES IMMEDIATES

#### 1. L'autonomie du mouvement

Avant d'aborder cette question, une remarque s'impose. La tâche d'un révolu-  
tionnaire, son attitude envers l'"entrisme" dans une organisation quelconque,  
se fait en fonction d'une analyse objective de ce que peut apporter l'"en-  
trisme" de positif à l'organisation révolutionnaire dans laquelle il milite;  
plus exactement, il s'agit d'examiner si la tactique de l'"entrisme" sert la  
stratégie qu'on s'est déjà fixée, ou au contraire risque de lui nuire. C'est  
en fonction de ces seules considérations que nous devons accepter l'entrisme  
ou le rejeter.

Les partisans de l'entrée et néo-destour pensent que la gauche marxiste avance deux arguments :

« La gauche tunisienne n'a pas jusqu'à joué un rôle important dans la vie politique du régime. C'est pourquoi il lui est absolument nécessaire d'aggraver les contradictions qui existent à l'heure actuelle dans la société tuni-

cionne, fidèle à la thèse de la contradiction entre la bureaucratie créée par l'être de la planification et la bourgeoisie traditionnelle, elle prône l'alliance, du moins provisoirement, avec la bureaucratie afin de faire décoller cette contradiction, qui aboutira en définitive à la liquidation de la bourgeoisie foncière.

b) L'autre argument, qui est d'ailleurs lié au premier, veut que l'entrée au P.S.U. permette, tout en s'alliant à la fraction la plus progressive du Parti, de prendre contact avec les masses à l'intérieur même du P.S.U. et de hâter par là la jonction entre la gauche marxiste d'une part et les ouvriers et les paysans pauvres d'autre part, afin de constituer un parti révolutionnaire. Nous avons vu cependant tout au long de notre analyse que le heurt fatal entre la bureaucratie qui subit le pression de l'impérialisme et la bourgeoisie traditionnelle n'est pas aussi évident, étant donné le poids de l'impérialisme qui stoppe la marche vers une politique de nationalisation et l'impossibilité de la bureaucratie de rompre avec lui sans risquer elle-même des "lendansins orangeux" pour ses propres privilèges. Quant au second argument qui soutient l'entrée au P.S.U. afin de prendre contact avec les masses, il nous semble qu'il eût été de tenir compte des structures antidémocratiques de ce parti sur lesquelles on s'est arrêté dans notre analyse de la société tunisienne.

La tactique de l'entrée aboutira en fin de compte à l'heure actuelle à encourager une "aile" qui se réclame de la planification, sans toutefois être anti-impérialiste, qui est le porte-parole de la bureaucratie dont nous avons analysé les limites; c'est-à-dire à se mettre au service d'une tendance plus ou moins confuse et dont les potentialités progressives sont limitées par la domination occidentale. Si on tient compte en outre des structures autoritaires du P.S.U., on peut dès lors dire que les éléments de gauche connus pour leur obédience marxiste seront totalement isolés des masses, rancœurés et réduits à l'isolement par un organe dont les structures et les moyens sont, qu'on le veuille ou non, puissants - et cela dans le meilleur des cas, car les éléments de gauche peuvent facilement aussi être "digérés" par l'appareil du P.S.U. À notre avis, tant du point de vue de l'analyse des contradictions de la société tunisienne que de celui des rouages de l'organisation dans laquelle une partie de la gauche nous invite vivement à travailler pour la construction d'un parti révolutionnaire, nous ne voyons pas d'arguments solides qui puissent servir la stratégie qu'on s'est fixée ni même hâter sa réalisation.

Est-ce à dire qu'il ne reste alors qu'à nous "dépêcher" et à nous perdre dans "la nature"? Nous pensons certes que notre tâche est difficile; il n'est nullement dans nos intentions de nier les difficultés qui se présentent à nous, mais entre les difficultés (et les tactiques à trouver) et le dilemme qu'on nous oppose (l'éparpillement ou l'entrisme, hors de cela il n'y a point d'autres solutions), nous disons que nous préférons, vu l'analyse que nous avons faite de la société tunisienne, essayer de trouver une solution à nos difficultés plutôt que d'abandonner la tâche qu'on s'est fixée. D'un autre côté, la pénétration au sein d'un organe où toute action demeure impossible afin d'encourager une fraction floue, qui est le porte-parole de la bureaucratie, mais dont les intérêts, vu la pression qui s'exerce sur elle par l'impérialisme, ne l'amènent pas à liquider inévitablement, comme l'affirment certains éléments de la gauche, les intérêts de la bourgeoisie traditionnelle, nous semble une tactique erronée. Mais alors quelles devraient être les tâches immédiates de la gauche après avoir sauvegardé son autonomie?

## 2. La constitution d'un noyau solide

Il va sans dire que la gauche, à l'heure actuelle, plus que jamais a besoin d'un noyau de militants très solides, tant du point de vue idéologique que de l'action pratique. Nous ne sommes pas de ceux qui soutiennent des personnes qui donnent une importance aux problèmes idéologiques et à la formation théorique car notre point de vue, "pas de parti révolutionnaire sans une théorie révolutionnaire qui tire sa source du socialisme scientifique", demeure valable aujourd'hui concernant aussi bien le cas de la Tunisie que les pays en voie

recrutée créée par elle, elle prône l'alignement de faire éclater la situation de la bour-

veut que l'entrée au P.S.D. et de hâter les ouvriers et les révolutionnaires. Nous aurons un fatal entre la bourgeoisie traditionnelle et l'impérialisme qui est l'impossibilité de faire des "lenderains" qui soutient nous, il nous semble que de ce parti sur de tunisienne.

sure actuelle à en- nous toutefois être de nous avons d'une tendance plus que limitée par la structures autoritaires connus pour nous, manœuvres et les moyens sont, sur des cas, car les par l'appareil de contradictions de tion dans lequel- pour la cons- d'arguments solides être hâter sa réali-

coller" et à nous être est difficile; l'ère qui se présente à trouver) et le vers de cela il n'y a, vu l'analyse que avec une solution à et fixe, d'un sur- demeure impossible- parole de la sur- xer sur elle per- , comme l'affirmation traditionnelle, sient être les té- onnée ?

e jure à besoin idéologiques que de des personnes qui ont une théorie révolutionnaire demeure valable les pays en voie

de développement. Mais, rappelons-le encore une fois, la formation théorique abandonnée à elle seule, sera une action pratique, débouchée non sur une transformation de la société tunisienne, mais sur un académisme ou la formation de sectes politiques. C'est pour cela que le noyau de militants solides doit mener parallèlement à sa consolidation un long travail de pénétration au sein des organisations syndicales ouvrières et étudiantes d'une part, et des "structures paysannes" telles que les coopératives agricoles d'autre part...

### 3. Le travail de pénétration

La nécessité d'établir la jonction avec les masses est une tâche des plus difficiles à effectuer, mais elle est absolument indispensable pour agir sur la situation politique de notre pays. Cette pénétration, aussi bien au sein de l'U.G.F.T. que - surtout - au sein de l'U.S.T.T. et des organisations complémentaires, est une tâche de longue haleine à laquelle nous devons nous atteler. Néanmoins, nous pensons que l'efficacité d'une telle tactique reste limitée, les organisations syndicales étant abandonnées au P.S.D., et que la Gauche doit envisager parallèlement d'autres moyens plus adéquats pour toucher les masses. Réussir à établir la liaison du noyau de militants hautement conscients politiquement avec les masses populaires, c'est avoir parcouru un long chemin vers la but que vise la Gauche tunisienne, à savoir la création d'un parti révolutionnaire.

